
NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

OCTOBRE 1775.

PREMIÈRE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

1. *Éléments de la morale universelle, ou tableau des devoirs de l'homme considéré dans tous ses rapports. Par M. E. BERTRAND, ci-devant premier pasteur de l'église française de Berne, membre de plusieurs académies de l'Europe; avec cette épigraphe: Vis ad recte facta vocandi & à peccatis avocandi, non modo senior est quam ætas populorum & civitatum, sed æqualis illius cœlum atque terram tuentis & regentis Dei. CICERO, de legibus II. 4. Neuchatel, de l'imprimerie de la Société Typographique, 1775, un vol. in-8°. de 220 pages.*

LE tableau des devoirs de l'homme, tracé d'une main habile, présente dans sa variété

les objets les plus intéressans. Les élémens que M. Bertrand publie, renferment dans un petit nombre de pages le système général de la morale universelle. Ce morceau avait été inféré par extrait dans l'article *Morale* de l'Encyclopédie d'Yverdon, & l'on doit savoir gré à la Société Typographique de Neuchatel, de l'avoir obtenu en entier de son célèbre auteur, pour en faire part au public. La solidité des principes, l'ordre des idées, & la précision du style satisferront tous ceux qui aiment ce genre de lecture.

L'homme peut être considéré par abstraction comme un être isolé; & dans ce point de vue il a des devoirs à remplir par rapport à lui-même, & par rapport au Créateur qui l'a formé. Mais il soutient aussi des relations dans la famille où il est né, dans la société où il vit, dans la nation dont il est membre. Chaque état a encore des rapports nécessaires avec les autres. De là résultent les devoirs que la *morale universelle* développe. C'est donc ici une science très-étendue, dont les différentes parties ont été distinguées par la manière de les traiter ou par la nature des objets que l'on a traités séparément. On a donné différens noms à ces diverses parties, souvent même on en a fait autant de sciences distinctes, mais qui sont toutes comprises dans la morale universelle.

La morale est de toutes les sciences la plus aisée à saisir. *La loi de la nature*, dit Cicéron, est claire par elle-même; c'est ce que la droite raison dicte à tous les hommes. Un esprit juste, qui apprécie chaque chose ce qu'elle vaut, qui prend des idées nettes de ce qui est à sa portée, qui n'agit qu'après avoir réfléchi, qui n'est point entraîné par les passions déréglées, mais dirigé par les notions distinctes de la raison, un tel homme sera nécessairement vertueux, & par-là même heureux. La science des mœurs dépend de la volonté bien plus que de l'entendement, des sentimens du cœur plus que des idées de l'esprit. La théorie en est simple & courte, la pratique est infiniment utile & importante.

C'est la science universelle: il faudrait l'enseigner avant toutes les autres à la jeunesse & au peuple. Elle est faite pour le riche comme pour le pauvre, pour celui qui est destiné à commander, comme pour celui qui est appelé à obéir. C'est la science sur laquelle auraient dû le plus insister les ministres de la religion. Dans tous ses discours, Jésus-Christ, le modèle parfait de tous les docteurs, s'attache sur-tout à la morale. Les hommes malheureusement divisés sur certains dogmes, sont d'accord sur les vérités & les devoirs de la morale. Les questions théologiques, ont déchiré le monde; la morale au

contraire est destinée à réunir les hommes par la bienveillance, & à avancer le bonheur général par les vertus sociales. Qu'un homme rejette certains dogmes, mais qu'il observe exactement les règles de la morale; n'en est-ce pas assez pour le bien de la société? Mais en est-ce assez pour le salut de cet homme? C'est à Dieu seul à en juger. *Qui es-tu, toi qui veux juger le serviteur d'autrui?*

Un catéchisme de la morale universelle est encore un ouvrage à faire. On a tant composé de professions de foi, elles ont servi de prétexte à tant de violences; pourquoi n'a-t-on pas fait des confessions de mœurs, sur lesquelles tous auraient été d'accord?

La religion d'un Dieu sage n'est point une vaine théorie, une science d'apparat pour faire briller la subtilité de l'esprit & donner lieu à de vaines controverses; non, c'est la morale universelle, c'est une science toute pratique, une instruction que nous devons porter dans le cœur, qui éclaire la conscience, qui dirige la volonté, gouverne les passions; elle doit être la règle de notre conduite dans la retraite comme dans le tumulte du monde, dans le travail comme dans les amusemens & le repos, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, dans la santé & dans la maladie, loin du terme de la vie comme à l'heure de la mort; enfin, dans toutes les relations,

dans tous les états , comme fils , pere , frere , parent , mari ou femme , maître ou domestique , souverain ou sujet , citoyen de la patrie , ou citoyen du monde & de l'éternité.

Ici l'auteur jette un coup-d'œil sur l'histoire de la morale. Les nations les plus anciennes eurent des philosophes & des législateurs qui ont étudié & enseigné la morale avec plus ou moins de pureté. Il ferait à souhaiter que quelqu'un entreprît de rassembler dans un ouvrage méthodique tout ce qui a été enseigné d'utile en ce genre dès les premiers tems ; mais il faudrait le dégager de ce que la superstition y mêla d'absurde ou de dangereux. Car les prêtres de toutes les religions furent toujours plus attentifs à étendre leurs superstitions que les vérités d'une morale pure ; à établir leur autorité sur la terre , qu'à préparer les hommes pour le ciel.

La morale de Moïse annonce par sa plénitude & sa pureté une origine céleste. Rappelant l'homme au culte d'un seul Dieu , elle lui montre que l'amour de cet Etre adorable est l'essence du culte qui lui est dû ; que l'amour pour ses semblables est le principe de tous ses devoirs envers eux ; enfin , qu'en réglant ses desirs & ses passions , on éloigne tout ce qui conduit au vice. Heureux les Juifs , si attachant moins de prix aux prati-

ques extérieures, ils avaient su élever leur ame à ces sentimens purs & sublimes que la religion cherchait à leur inspirer!

Les anciens peuples de l'Orient eurent aussi une morale, mais enveloppée d'emblèmes, & mêlée de bien des superstitions. Le Zoroastre des Perses, qui vivait vers le tems de la captivité de Babylone, fit entrer dans son *Zendavest*, les préceptes d'une morale assez pure avec une foule d'erreurs sur la religion. Les Egyptiens eurent aussi dans les premiers tems une morale assez épurée; mais la superstition la défigura étrangement. C'est parmi les monumens de l'ancienne Grece que nous commençons à trouver quelque chose d'un peu plus complet. On donna le nom de sages à sept philosophes ou législateurs, dont les maximes furent conservées. Le plus célèbre des ouvrages attribués à Pythagore, c'est les vers dorés, où l'on trouve de beaux préceptes de morale. Dans la Grece propre, Thalès passe pour le fondateur de la secte Ionique. Tous ces philosophes s'occupaient peu de la morale, & beaucoup de la physique; mais Socrate abandonna les conjectures de la philosophie naturelle, les subtilités de la métaphysique, les fables des prêtres, pour travailler à la réformation des mœurs. Il enseigna que Dieu peut être connu par ceux qui savent contempler ses ouvra-

gés. Cet Etre parfait qui forma l'univers, est la cause première de tout ce qui arrive; il prend soin de toutes ses créatures; connaissant toutes les actions des mortels, il punira les mauvaises, & récompensera les bonnes. L'ame avait, selon lui, quelque chose de divin, qui la rendait capable de s'élever à des connaissances sublimes. En abandonnant le corps, cette substance immortelle retournait dans le ciel, comme dans le lieu de son origine. Sur ces vérités certaines il bâtissait la science des mœurs; il plaçait l'unique bien de l'homme dans la science, mais il entendait la science de se bien conduire. C'est en cela qu'il faisait consister la vertu, c'est à cela qu'il attachait la volupté. Il enseignait qu'on ne peut devenir vertueux que par l'étude de soi-même, qui conduit en même tems à la sagesse & à la vertu. Il faisait consister le culte de la Divinité dans la pureté du cœur & dans l'obéissance aux loix divines. Regardant les richesses comme un don de la Providence, il disait qu'il faut en faire un usage conforme à la raison, & qu'il n'y a dans la vie de choses vraiment utiles que celles dont on fait faire un bon usage. Les prêtres & les sophistes, ennemis secrets de ce grand homme, devinrent enfin ses délateurs: accusé d'impieété & mis en prison, d'où il ne voulut point se sauver, contre les loix, il fut con-

damné à boire la ciguë , & il mourut en sage ; Platon a rempli ses écrits des principes de son maître ; mais il y a joint une foule d'opinions sur la physique & la métaphysique , qui n'ont pas la même utilité. Aristote fit de la morale de Socrate un système qui est parvenu jusqu'à nous : ce fut le premier ouvrage de ce genre.

Entre les diverses sectes qui s'élevèrent alors , celle des Stoïciens mérite d'être distinguée. Zénon , son chef , enseigna une morale sévère , qui semble trop orgueilleuse à bien des esprits sensés. Son principe cependant est lumineux & fécond. L'homme , disait-il , doit agir conformément à sa nature ; son souverain bien consiste dans une raison éclairée & une vertu irréprochable. Envisageant le monde comme un royaume dont Dieu est le souverain , il enseignait que chaque mortel doit rapporter ses actions à ce tout , sans jamais préférer son avantage particulier , & procurer le bien de tous , sans autre vue que celle de la vertu. La morale d'Epicure , contemporain de Zénon , a paru dangereuse ; & la manière dont quelques-uns de ses disciples expliquèrent sa doctrine sur le plaisir & le bonheur , contribua à la décrier.

Rome qui fut long - tems sans avoir d'école de philosophie & de morale , avait

cependant des mœurs & de la vertu. L'éducation domestique, l'exemple, suppléaient au défaut de l'instruction publique. Les Romains, vainqueurs de la Grece, prirent goût à la philosophie des Grecs. Ciceron a laissé dans ses ouvrages, de précieux monumens de la science morale de son tems. Epictete, Marc-Antonin, Plutarque & Sénèque ont développé diverses parties de la morale stoïcienne dans des ouvrages que nous avons conservés. Bientôt après, les philosophes se livrerent à des recherches incertaines qui firent oublier la morale. Les irruptions des Barbares au cinq & sixieme siecle, bannirent toute philosophie. Boèce est un phénomène au milieu de ces ténèbres. Dans le septieme siecle, Grégoire le Grand fit des efforts pour anéantir les restes de la science, substituant aux précieux ouvrages de l'antiquité, des compositions morales sans goût & sans jugement. La barbarie & la superstition, qui détruisent toute morale, étaient montées à leur comble au dixieme siecle. Le droit pontifical naquit au onzieme siecle, avec la philosophie scholastique & la tyrannie ecclésiastique. C'était Aristote défiguré par mille subtilités. Cette philosophie a régné jusqu'au seizieme siecle. Elle fut funeste à la religion. La morale devint un assemblage obscur de distinctions, de subti-

lités & de questions vaines, avec un mélange de préceptes des anciens philosophes, de quelques axiomes des loix civiles, du droit canon & des peres, confondus avec quelques regles de l'Écriture sainte, souvent mal expliquées.

Les casuistes des derniers siècles n'ont fait qu'ajouter de nouvelles subtilités, des erreurs dangereuses & des détails scandaleux, dont les ames honnêtes n'auraient pas eu, sans eux, la moindre idée.

Au tems de la réformation, les esprits malheureusement trop occupés de la controverse, oublièrent que la morale fait l'essence du christianisme, & que tous les partis étant d'accord sur ce sujet important, il aurait fallu se tolérer sur le reste. Enfin, la science des mœurs fut ressuscitée dans le dernier siècle, & le chancelier Bacon fut un de ses premiers restaurateurs. Guidé par les lumières de ce grand homme, Grotius tenta le premier de former un système complet du droit de la nature, dans son *Droit de la guerre & de la paix*. Puffendorff reconnaissant Dieu comme le maître du monde, le protecteur de la société, le législateur suprême, & sa volonté manifestée par la raison comme une loi sacrée, développa d'après ces grands principes, les *devoirs de l'homme & du citoyen*. Dès lors, une mul-

titude d'écrivains font entrés dans cette carrière : Leibnitz , Wolff , Baumeister , Heineccius , Burlamaqui , Barbeyrac , Shaftesbury , Hutcheson , Ferguffon , Cumberland , Volaston , de Vattel , Montesquieu , l'auteur du *contrat social* , celui des *élémens de la politique naturelle* , celui de la *science du gouvernement* , celui de la *félicité publique* , le marquis Beccaria , l'abbé Pluquet , Gellert , Laplacette , Nicole , &c.

Dans cette foule de bons ouvrages , nous n'en avons point qui présente un systéme complet de la *morale universelle* , qui considérant l'homme dans tous les états , réunisse la morale évangélique à la morale naturelle , qui ne différent que par la sanction divine. C'est ce que M. Bertrand nous donne dans les *élémens* que nous annonçons. C'est un plan général , dont on voudrait voir les détails développés de la même manière & de la même main.

Après avoir donné dans un premier livre les notions préliminaires dont nous venons de rendre compte , l'auteur considère d'abord l'homme d'une manière générale & absolue , par rapport à lui-même , à ses semblables & à l'Être infini. A cet égard il a des devoirs à remplir , que l'on peut appeler les devoirs de l'homme. Ils font le sujet du second livre. Considérant ensuite l'homme par rap-

port à la société dont il est membre, M. Bertrand développe, dans un troisième livre, les *devoirs du citoyen*. Enfin, envisageant les hommes réunis en différentes sociétés, & ces états les uns par rapport aux autres, il en déduit les *devoirs des nations*, ou le *droit des gens*. C'est le sujet du quatrième livre. Nous en rendrons compte dans un autre extrait.

II. *Predigten, &c. Sermons pour encourager le christianisme pratique, par un ecclésiastique Suisse. Nouvelle collection in-8°. de 364 pag. Zurich, chez Orell, Gessner & comp. 1775.*

C'EST ici le second volume des sermons de M. ULRICH, cet homme aussi éclairé qu'éloquent, qui par sa modération aussi bien que par son mérite distingué, fait honneur au clergé de Zurich, à la tête duquel il est placé.

Le premier volume de ces sermons avait été publié, il y a quelques années, à l'insu de l'auteur, par un libraire qui en avait ramassé des copies dispersées qui n'avaient point eu l'avantage d'être revues par l'auteur même. Malgré cela, le public ne manqua pas de sentir le prix de cette collection; il s'en fit en peu de tems & avec le consentement de l'auteur, une seconde édition ac-

compagnée de ce second volume. Elle a sur la première ce double avantage, que l'auteur a choisi & revu avec soin les pièces qu'il jugeait mériter le plus d'attention de la part du public.

En lisant le titre, on peut remarquer un des caractères distinctifs de ces sermons; on a cherché à les faire influencer immédiatement sur les mœurs. Tous les sujets qui y sont traités & que nous allons indiquer, annoncent ce but principal. Ce ne sont point des questions abstraites ou générales de théologie & de morale, qui ont pris naissance dans l'école, & n'en sont sorties la plupart, que pour le malheur du genre humain: ce ne sont point des discussions trop savantes pour être à la portée de tout le monde, qui ne sauraient par-là même avoir aucune influence sur la vie & la conduite du peuple. Ce sont des vérités & des maximes que chacun peut comprendre, & dont tous peuvent profiter. Les matières qui paraissent toucher au dogme, sont ici traitées avec tant d'art, que l'auditeur détourné de tout ce qui sent les disputes théologiques, n'envisage ces mêmes objets que du côté qui est propre à nourrir en lui les sentimens d'une vraie piété.

L'on entend souvent soutenir que l'éducation est le but essentiel de la prédication: sous ce prétexte on rejette avec une sorte de

dédain tout ce qui sent le vrai savoir, l'éru-
dition & la critique. Ceux qui tiennent ce
langage, en ont pour l'ordinaire une assez
bonne raison : manquant eux - mêmes de
toutes ces connaissances nécessaires à un pré-
dicateur éclairé, ils sont obligés de recou-
rir à la fertilité de leur imagination. Chaque
fois qu'ils sentent une vocation extérieure
ou intérieure de composer un sermon, ils
substituent à la vraie édification leurs pro-
pres opinions plus ou moins justes & épu-
rées, quelquefois fondées sur des passages
mal expliqués, & dont eux - mêmes, faute
de lumières, ne sont pas capables d'appré-
cier le vrai sens.

Ici, c'est tout le contraire : personne ne fait
mieux que M. Ulrich déterminer le vrai sens
& la force de ses textes. Sans entretenir ses
auditeurs des règles qu'il suit, & des déci-
sions des savans dont il profite, il traite son
sujet avec une clarté étonnante, il le fait
envisager, non pas en général, mais précisé-
ment sous le point de vue sous lequel l'au-
teur sacré l'a proposé. Suivant cette mé-
thode, il n'avance jamais ni plus ni moins
que ce que les saintes écritures nous ensei-
gnent. Quand il a déterminé ainsi le sujet de
son discours, il le développe sur un plan
simple, qui en fait envisager chaque partie.
Tout ce qu'il ajoute pour expliquer son sujet,
toutes

toutes les preuves qu'il emploie pour donner plus de force à ses instructions & pour toucher ses auditeurs, tout cela est intimement lié avec le sujet principal. L'auditeur qui n'est point ébloui de ces grands mots & de ces périodes pompeuses qui frappent l'oreille sans exprimer des idées, peut, en sortant du sermon, se rendre compte de ce qu'il a entendu, parce qu'il n'est point surchargé d'idées accessoires, & que tout y est lié dans un ordre naturel, que chacun suit sans effort; & qu'enfin le tout est énoncé dans un style clair & proportionné aux matières qu'il traite.

Nous pourrions, sans nous rendre suspects de partialité, étendre davantage nos réflexions au sujet de ces sermons; il nous suffit d'avoir montré que ceux qui lisent des sermons pour s'édifier, trouveront dans ceux-ci cette nourriture saine qui entretient la vraie piété, sans risquer d'avalier en même tems le poison dangereux du fanatisme. Ceux qui aiment de bons morceaux oratoires, trouveront ici d'excellens modèles de l'éloquence de la chaire. Sous ce point de vue, nous les recommandons préférablement à beaucoup de bons sermonaires, aux jeunes gens qui se destinent à la chaire; & nous les avertissons en même tems de ne point s'y tromper, en prenant pour l'ouvrage du même auteur,

la vraie doctrine de l'évangile sur la justification par la foi en Jésus-Christ, en six volumes publiés par un théologien Suisse, imprimés à Offenbach. L'éditeur, en empruntant ce nom favorablement connu par le premier volume des sermons de M. Ulrich, a sans doute employé cette fraude pieuse pour faire le profit du libraire.

Voici les sujets des vingt-quatre sermons contenus dans ce volume :

1. Sermon d'entrée prononcé par M. Ulrich à la cathédrale, lorsqu'il fut élu *antistes*, ou chef du clergé.

2. Sur le mépris du culte public.

3-6. Sur la parabole de la semence. Matth. XIII.

7. Sur la conduite du chrétien dans les sociétés qu'il fréquente.

8. Sur la circoncision de Jésus.

9. Sur le nom donné à Jésus à cette occasion.

10. Sur l'obligation où sont les parens d'élever leurs enfans dans la crainte de Dieu, ou de les consacrer à Dieu.

11. Sur le bon emploi de la jeunesse.

12. Sur les suites funestes de certains défauts qui nous entraînent à d'autres.

13. 14. Sur la correction fraternelle.

15. Difficultés de la correction fraternelle.

16. Manière de remplir ce devoir avec succès.

17. De la force & des effets de la foi.

18. Le but des châtimens de Dieu.

19. Exhortation à la confiance en Dieu , dans un tems de disette.

20. Du crime de ceux qui parlent mal des magistrats , & se rendent coupables d'ingratitude envers eux.

21. Sur le contentement d'esprit. 2. Tim. VI. 6.

22. Sur ceux qui perdent leur tems à dire ou à entendre des nouvelles. Act. XVII. 21.

23. Caractere de ceux qui se mêlent de tout. 2. Thessal. III. 11, 12.

24. Sur le culte public & particulier.

III. *Doutes sur l'éloquence & les systemes politiques*, par M. M. citoyen de Geneve. Londres, 1775 ; in-12 de 184 pages.

LE titre que prend l'auteur anonyme de *citoyen de Geneve*, a déjà été rendu célèbre par l'éloquence de M. Rousseau. La chaleur du style de M. M., sa force, la hardiesse de ses décisions semblent mettre quelque rapport dans la maniere de s'exprimer de ces deux auteurs. L'anonyme montre par-tout du génie, & on le lit avec plaisir, lors même qu'on a de la peine à admettre ses décisions ; & quoiqu'il paraisse mépriser les auteurs à définitions, à principes, à divisions, à mé-

thodé, nous osons l'exhorter, pour rendre ses talens brillans plus utiles, de s'accoutumer à n'employer les termes qu'après les avoir définis, à ne tirer des conséquences que de principes sûrs, & à ne point exagérer les faits pour en tirer des conclusions outrées.

Les écrits & les disgraces de M. Linguet paraissent avoir été l'occasion de cet ouvrage. On cherche sur-tout à y défendre la *théorie des loix civiles* de cet écrivain célèbre : ouvrage qui fut produit pour étayer un système de gouvernement absolu, que la sagesse d'une administration plus douce a cru devoir renverser.

Comme l'anonyme promet un ouvrage plus étendu sur cette matière, nous verrons comment il y accordera le despotisme avec la démocratie, les droits du souverain despotique avec la sûreté & le bonheur des peuples, l'autorité des monarques avec la liberté générale, & comment il prouvera que le gouvernement arbitraire de l'orient est préférable aux loix défectueuses de notre occident.

Pour faire connaître les talens distingués de l'auteur, nous nous contenterons d'examiner ce qu'il dit fort éloquemment sur l'éloquence.

L'éloquence populaire, dit-il, donne à l'orateur la double puissance de convaincre l'intelligence & de bouleverser l'âme. Sa

sensibilité se permettra des écarts applaudis. Moins esclave des préceptes, ses abandonnemens seront plus beaux, & sa diction plus rapide. On lui pardonnera ses lieux communs, ses préjugés, le défaut d'élégance & de profondeur. Il surprendra l'attention qu'il fatiguerait devant un parlement; car quel conseiller supporterait aujourd'hui la longueur diffuse des harangues de Cicéron?

D'après le jugement d'un philosophe anglais, mylord Chesterfield, l'auteur décide que le *grand sens* de cette nation ne lui permet pas d'avoir des orateurs.

Mais lorsque Pitt, par des discours triomphans, entraînait le parlement à son avis, lorsqu'il persuadait toute une nation éclairée, n'était-il pas orateur, & grand orateur? Eschyle, Demosthène & Cicéron en ont-ils plus fait? Il y a différens genres d'éloquence, comme dans la guerre différentes armes & diverses manières de combattre. On ne refusera pas le titre de vainqueur au général qui triomphe avec les armes qui conviennent à sa nation & à ses troupes.

Sans la France, dit l'anonyme, l'Europe aurait la honte de n'avoir pas un génie à citer dans l'histoire du talent de parler aux hommes.

Mais le citoyen de Geneve a-t-il assisté dans le parlement Britannique? Entend-il

assez la langue de cette nation pour apprécier l'éloquence de ses orateurs ? Connaît-il assez la langue allemande , pour juger les discours d'un Mosheim , d'un Jérusalem , d'un Gellert , & de tant d'autres écrivains modernes , que je ne connais moi - même qu'imparfaitement ?

Je conviens , avec l'auteur , que la France brille en ce genre , & que la forme de son gouvernement a favorisé les talens de ses orateurs. Il rend même avec force de bonnes raisons de ces succès de l'éloquence dans ce royaume.

Dans cette monarchie , le génie peut prétendre à toutes les récompenses & s'élever à toutes les dignités. Il n'y a point de ces barrières patriciennes , dit-il , qui asservissent le talent à la naissance , qui condamnent le mérite à l'obscurité , & qui étouffent par une propriété exclusive & héréditaire des honneurs , une foule de grands hommes que la nature refuse à ces gouvernemens de fer. Par-tout où l'on trouve une législation & des intérêts publics à examiner , l'art de la parole n'est pas à dédaigner ; mais il ne s'étend que lorsqu'on l'accueille. L'éloquence est dangereuse dans ces prisons , où l'aristocratie enchaîne la pensée , & couvre l'administration d'un voile impénétrable : elle est utile au monarque & aux ministres , dont il faut pré-

parer & annoncer les volontés. Il y a autant d'émulation pour l'orateur à leur disputer l'empire de l'opinion, qu'il y en a à le ravir sur les égaux.

Ces considérations ont bien plus de force quand il s'agit d'une nation qui allie la noblesse dans les sentimens, avec l'usage de l'obéissance; qui sait se soumettre, mais se révolter; qu'il est plus facile de gagner que de réduire; qui regarde un roi comme un ami; à qui la dépendance devient chere quand elle est ornée de fleurs; qui défend son honneur avant sa vie & sa propriété; & avec laquelle l'autorité doit toujours négocier, & jamais combattre. Cette nation active & flexible, impétueuse & ferme, prompte dans le caractère & précise dans le jugement, dont l'imagination conçoit rapidement, sensible aux goûts de l'esprit & de l'ame autant qu'aux besoins des sens, n'aura ni les fougues de l'enthousiasme, ni les glaces d'une raison froide. L'Angleterre est le pays des philosophes, l'Italie celui des poètes, la France paraît être celui des orateurs.

C'en est assez pour faire connaître la manière de raisonner & d'écrire d'un auteur dont les talens distingués rendront toutes ses productions agréables & précieuses, mais qui les rendrait encore plus utiles, en assujétissant le feu de son génie & de son imagination à une méthode plus logique.

IV. *Historia reformationis ecclesiarum Rheticarum, &c. ou Histoire de la réformation des églises des Grisons. Par M. Pierre-Dominique ROSE DE PORTA, ministre de J. C. dans l'église de Scamst & chancelier du vénérable colloque supérieur de l'Engadine. A Coire & à Lindau, in-4°. Tome premier, 1772; tome II, 1774.*

CET ouvrage est un véritable présent pour ceux qui s'intéressent à l'histoire ecclésiastique moderne; & il est fait avec une intelligence & une exactitude qui le rendent digne d'être proposé pour modèle. Le pays des Grisons est intéressant dans les affaires ecclésiastiques aussi-bien que dans les affaires politiques, par sa situation qui le rend voisin de l'Italie, particulièrement de Milan, & qui le joint de l'autre côté à la Suisse. Les anecdotes de ce qui s'y est passé du tems de la réformation, peuvent répandre beaucoup de jour sur toute cette importante révolution en général; & celles qui forment le tissu de cette histoire, ont avec cela le mérite d'être presque toutes des anecdotes à la lettre; c'est-à-dire, des faits & des détails dont on n'avait que peu ou point de connaissance, & dont Hottinger & les autres historiens ecclésiastiques Suisses n'avaient fait qu'une

légère mention. Aussi l'auteur a-t-il presque tout tiré de sources vierges, de dépôts dont on n'avait non-seulement rien publié, mais qu'on n'avait pas même connus & consultés. Il lui a fallu beaucoup de patience & même de courage pour surmonter les obstacles qui lui fermaient l'accès à ces dépôts, & en particulier pour obtenir la communication des lettres que se sont écrites les réformateurs du pays des Grisons & ceux de la Suisse. Il a réussi à faire de son ouvrage, non-seulement une narration, mais un bon recueil de documens, où l'on trouve l'allégation d'écrits importans qui avaient été ignorés jusqu'à ce jour.

L'ouvrage commence par un tableau historique & géographique de la Rhétie, destiné à faire connaître le théâtre des événemens. On donne en raccourci l'état de la religion depuis son établissement dans le pays jusqu'au seizième siècle; après quoi, l'histoire proprement dite va de 1516 à 1620. Ce ne sont pas des annales; mais le fil de la chronologie guide pourtant le récit & détermine certaines périodes dans lesquelles il est divisé. On sent que cela n'est pas susceptible d'extrait. Nous nous bornerons donc à quelques observations générales.

C'est de Zurich principalement, & fort naturellement, que la réformation a pénétré

chez les Grisons ; & les savans qui furent forcés de quitter l'Italie, eurent une part considérable à ce changement des Grisons , sur-tout à la Valteline, à Chiavenne & dans les autres districts qui n'étaient pas allemands. Le culte de l'église romaine fut aboli peu à peu ; de sorte que , dès l'an 1584, la plupart de ces contrées avaient embrassé le protestantisme, ce qui leur attira de violentes persécutions, sur lesquelles on a écrit des volumes *in folio*. Les évêques de Coire & des villes d'Italie voisines, les archevêques de Milan & les gouverneurs Espagnols de ce duché firent couler des torrens de sang, mais sans parvenir à leur but. Un mal plus fâcheux pour ces églises , fut la discorde qui se glissa entre leurs premiers prédicateurs & leurs successeurs ; les anabaptistes en particulier causerent de très-grands désordres ; le socinianisme eut aussi un grand nombre d'adhérens ; enfin les intérêts politiques influerent souvent sur les affaires ecclésiastiques, & ces intérêts étaient très-complicqués par les relations de la Rhétie avec l'Espagne, la France, Venise, la Suisse & l'Autriche. Divers ecclésiastiques, soit par un zèle outré, soit par un esprit d'intrigue, exciterent souvent des brouilleries d'état ; & l'on comprend que du choc de toutes ces contrariétés, dûrent naître des incidens multipliés & d'un ordre singulier.

Le premier prédicateur de la réformation en Rhétie, se nommait *Commander*, nom grec, par lequel, suivant l'usage de ce tems-là ; il avait traduit son nom allemand *Dorfmann*. C'était un homme de mérite & bien intentionné ; tout ce qui subsiste de sa correspondance avec Zuingle & les autres théologiens Suisses, lui fait honneur. Il y eut une conférence de religion, dont on n'avait encore presque point d'exemple, en 1537, entre les docteurs catholiques & les protestans à Ilantz. On en trouve ici une relation complète, d'après les actes originaux. Mais c'en est assez sur cet ouvrage, auquel nous renvoyons ceux qui voudront s'instruire à fond de ces matieres.





S E C O N D E P A R T I E.
 N O U V E L L E S L I T T É R A I R E S
 D E L' E U R O P E.

- I. *Histoire des campagnes de M. le maréchal de Maillebois en Italie, pendant les années 1745 & 1746; dédiée au roi, par M. le marquis DE PEZAY, mestre-de-camp de dragons, aide-maréchal-général-des-logis des armées du roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis. A Paris, 1775, de l'imprimerie royale, 2 volumes in-4°. & un atlas de plans & de cartes, au nombre de quatre-vingt.*

LES secours pour étudier l'art de la guerre n'ont jamais été si multipliés que depuis quelques années : il semble qu'enfin on a reconnu que le meilleur moyen pour se former à cet art destructeur, mais nécessaire, était de méditer les opérations des grands capitaines. L'histoire militaire de Flandre pendant les années 1690-1694, la campagne du grand Condé aussi en Flandre en 1674, sont des monumens de l'application avec la-

quelle on s'attache à l'étude de la science militaire.

M. le marquis de Pezay vient d'enrichir l'histoire militaire, des campagnes de M. le maréchal de Maillebois en Italie pendant les années 1745 & 1746. Nous allons rendre compte de cet ouvrage intéressant, avec tout le détail qu'il mérite.

Tome I. Ce volume contient 1°. un discours préliminaire. 2°. Le texte & la traduction de Bonamici, avec les notes de réfutation.

Le discours préliminaire a été imprimé séparément, & a paru avant la publication de l'histoire des campagnes de 1745 & 1746. Dès-lors il réunit tous les suffrages, & on le relit avec un nouveau plaisir dans le grand ouvrage. M. le marquis de Pezay débute par rendre compte de la tâche qui lui a été imposée; c'était celle de traduire Bonamici, & de le réfuter. Cet écrivain a écrit en latin l'histoire de la dernière guerre d'Italie: un style emphatique lui fit une espèce de réputation lorsqu'elle parut, & plus encore l'étonnement de voir un militaire écrire passablement en latin, dans un tems où la plupart des gens de guerre savaient à peine lire en leur langue naturelle. Le traducteur y a joint un correctif dans des notes très-bien faites, où il relève les fautes princi-

pales par lesquelles l'auteur Italien, soit par ignorance, ou par d'autres motifs, altère la vérité des faits.

La tâche imposée à M. de Pezay n'était pas aisée à remplir. Le zèle qu'il montrait pour son métier depuis la paix dernière, lui a valu la confiance d'un de nos généraux (*M. le comte de Maillebois*) que ses rivaux même placent au rang des grands maîtres. Je dois à cette confiance la communication des matériaux précieux qui pouvaient le mieux me satisfaire. L'amitié m'a rendu dépositaire de tous les plans & papiers relatifs aux campagnes de 1745 & 1746 en Italie. Par une bienveillance naturelle au vrai talent, le même homme a ajouté à ce dépôt, les conseils qui pouvaient le rendre plus utile pour moi, & plus important pour les autres. J'ai regardé comme une des plus douces obligations que m'imposait la reconnaissance, le soin de mettre plus en vue les services rendus à ma patrie par l'homme supérieur qui daignait m'éclairer.

Après avoir satisfait à la reconnaissance qu'il devait à son bienfaiteur, M. de Pezay développe avec beaucoup de finesse & de sagacité les principes & les moyens qu'il a employés pour écrire l'histoire dont il a été chargé. Il s'est appliqué à décomposer les par-

ties pour concevoir & présenter l'ensemble ; de ne passer sur rien, sans en avoir recherché les raisons, & par-là, à mettre sous les yeux du lecteur la liaison intime des principes & des conséquences.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce discours qui est plein de choses, de la philosophie la plus douce & la plus aimable, & qui renferme les meilleures vues sur la manière d'écrire l'histoire même de nos jours. " Il est des choses, dit M. de Pezay, que la prudence & la politique font à l'historien un devoir de pallier, & quelquefois même de taire : c'est le malheur de toutes les histoires contemporaines. „ Mais il est un ton de bienséance pour soi & pour les autres, qui permet de dire à peu près tout aux hommes & même aux rois, sans offenser la majesté du trône. „

A la suite de ce discours, on trouve le texte & la traduction de l'histoire latine de Bonamici. Nous ne dirons rien de cette histoire qui est connue depuis plus de vingt ans. Il arrive souvent à cet auteur d'être en contradiction avec lui-même ; & M. de Pezay en relève sur-tout une qui est bien frappante, pag. 137, 138 & 39. Les Génois avaient déclaré la guerre à l'Empire, & Bonamici ajoute que " le respect de la république pour la majesté royale était tel qu'elle ne déclara

pas la guerre nommément au roi de Sardaigne. Il est assez difficile de concilier le respect des Génois pour la majesté royale, lorsqu'ils déclarent la guerre à l'Empire, & lorsqu'ils ne la déclarent pas au roi de Sardaigne.

On trouve, à la page 155, une autre contradiction qui n'est pas moins singulière. Bonamici taxe d'imprudence M. le comte de Gages qui était son héros, pour avoir laissé sa cavalerie sur les derrières; & quelques lignes plus haut, il motive & approuve cette conduite sur l'inutilité forcée de la cavalerie, vu la nature du terrain, qui en effet n'est nullement propre à cette espèce de troupes. D'ailleurs cet auteur confond souvent les choses comme les faits: il présente très-fréquemment des bicoques, comme des places fortes (*arces*). Par exemple, il donne ce nom à Nice & à Mont-Alban; mais on sait que Nice est une ville ouverte & sans fortifications, & que Mont-Alban est un mauvais petit fort carré, sans dehors, & qu'on prend avec une douzaine de bombes. Il aurait pu donner ce nom, à plus juste titre, à Villefranche & à Vintimille, quoique ce soit de très-petits lieux, & par-là peu propres à faire une longue résistance. Nous ne nous arrêterons pas plus long-tems à l'histoire de Bonamici, dans laquelle, au milieu

milieu d'une foule d'erreurs, on trouve bien peu de vérités. Cependant nous croyons qu'on y lira avec plaisir les détails de la révolution & du siège de Gènes.

Tome II, partie I. On trouve dans cette première partie, 1^o. un précis de la vie de M. le maréchal de Maillebois. 2^o. Le journal historique de la dernière guerre en Italie. 3^o. Un index géographique relatif à tous les noms propres des lieux, employés dans l'ouvrage en général.

M. de Pezay, dans le précis de la vie de M. le maréchal de Maillebois, s'est borné à en esquisser les traits principaux, & cesse d'en parler à l'époque des campagnes de 1745 & 1746, par lesquelles ce général a terminé sa carrière militaire. Ce précis est suivi du journal historique ou relation détaillée de ces campagnes. M. de Pezay le commence par donner une idée de la situation de l'Europe, à la mort de l'empereur Charles VI. Introduction très-bien faite, & qui conduit naturellement le lecteur au récit des événemens militaires. L'auteur trace rapidement les campagnes que les Espagnols ont faites en Italie & dans les Alpes pendant les années 1741, 1742 & 1743. Il s'étend un peu plus sur celle de 1744, & renvoie, pour les détails, au grand ouvrage de M. le marquis de Saint-Simon (*Hist. de la guerre des Alpes*) an-

cien aide-de-camp de S. A. S. monseigneur le prince de Condé , historien & panégyriste de son général. „

Nous arrivons aux deux campagnes qui sont l'objet principal de cette histoire ; mais nous dirons à nos lecteurs avec M. de Pezay : “ Avant d'entamer les opérations de la campagne de 1745, il faut achever de jeter un coup-d'œil rapide sur la situation de l'armée combinée de don Carlos & du comte de Gages. Nous renverrons encore à Bonamici pour les détails de cet objet en général & pour ceux de la journée de Vélétri en particulier ; mais nous ne perdrons point cette occasion de rendre aux vertus de M. Gages un tribut plus rarement mérité que celui que les grands talens ont droit d'obtenir. On verra dans Bonamici les fautes que ce général avait pu commettre , son adresse à les réparer : on sera bien aise de trouver ici les preuves de sa générosité à en convenir. „ Elles sont consignées dans la lettre de ce général à Philippe V, en lui annonçant le combat de Vélétri. La voici : “ J'ai été surpris dans mon camp ; il a été forcé. Les ennemis sont entrés dans notre quartier-général , d'où ils ont été ensuite chassés avec perte. Vos armes sont victorieuses , & le royaume de Naples est en sûreté : mais ce succès appartient tout entier aux armes de votre ma-

jeté. Leur valeur a réparé mes fautes , que l'événement ne justifie pas , & qui deviendraient impardonnables , si je cherchais à les diminuer. „ C'est avec cette grandeur d'ame que Turenne convenait de celles qui lui avaient fait perdre le combat de Mariendal. Malgré la modestie de M. de Gages , la journée de Vélétri eut les suites les plus heureuses , & le mit à portée d'ouvrir la campagne de 1745, par la marche savante qu'il fit pour joindre l'armée française & espagnole aux ordres de l'infant don Philippe , en partant de l'extrémité du Modénois pour arriver dans l'état de Gènes , qui venait d'entrer dans l'alliance des Bourbons. C'est encore dans Bonamici qu'il faut lire les détails de cette marche , dans laquelle le courage de M. de Gages parvint à vaincre les plus grandes difficultés de la nature. Celle que M. le maréchal de Maillebois avait à faire pour se réunir à lui , ne présentait pas moins d'obstacles ; ils furent tous vaincus , & M. de Gages vint camper à Ponté - decimo , au fond de la vallée de Polcevera , & par conséquent fort près de Gènes , dans le tems où don Philippe débouchait dans les environs de Noli & de Luano.

Nos lecteurs ne s'attendent sans doute pas à trouver ici les détails des opérations qui vont s'ouvrir. Il leur suffira d'en con-

naître le résultat, & nous le copierons dans le journal même. " Que l'on parcoure, ou plutôt que l'on suive avec attention l'histoire des campagnes de tous les généraux modernes : on verra que, n'importe la nature du pays qui a servi de théâtre à la guerre, l'histoire a toujours placé, à juste titre, au rang des belles campagnes, celles qui ont été signalées par le succès d'un siège en forme, par une bataille gagnée, & par l'établissement des quartiers d'hiver dans le pays ennemi. Voilà ce qu'auront de commun les campagnes les plus renommées avec celle de 1745 en Italie. Celle-ci aura encore à son avantage la jonction singulièrement combinée avec justesse, de deux corps d'armés séparés à l'ouverture de la campagne par des états entiers, par des états divisés d'intérêts entr'eux, à travers des fleuves, des précipices & des montagnes réputées presque inaccessibles au sein même de la paix, à travers un pays enfin, où toutes les marches de l'armée font en quelque sorte autant de sièges, & où la nature semble se reproduire à chaque pas avec une énergie effrayante, comme le premier ennemi à combattre.

" Dans la campagne de 1745, on peut encore compter au nombre des difficultés à vaincre, l'éloignement de la terre nationale.

Le changement de la température, d'où résulte le grand nombre de maladies pires que les batailles, la difficulté des subsistances & des recrues, en raison de la distance des lieux d'où les recrues & les subsistances peuvent être tirées. Ces circonstances particulières ajoutent un nouveau lustre aux résultats constamment heureux de toutes les opérations de détail & de tous les partis envoyés à la guerre pendant le cours de cette campagne.

» Enfin, quel était le but de cette guerre en Italie? De restituer à don Philippe les états qu'il avait à y prétendre du chef de sa mère. Parme & Plaisance sont conquises dans cette campagne, & la reddition de Bobbio a suivi la leur. L'ambition des Espagnols s'étend-elle au-delà du Pô? Pavie est déjà en leur pouvoir. Est-ce aux états du roi de Sardaigne qu'ils en veulent? Après le siège du Tortonne, Alexandrie est assiégée & prise. Après la prise d'Alexandrie, on assiege & l'on prend Valence. Asti tombe en nos mains, Casal nous est abandonné; & le roi de Sardaigne, rejeté au-delà du Pô avec les Autrichiens, voit nos soldats jouir de leurs succès, au sein des plus fertiles provinces de sa domination.

» Ce n'est donc pas un seul siège & une

seule bataille qui distinguent cette campagne ; ce sont donc vingt actions de vigueur & la prise de dix places de guerre , qui la signalent : c'est donc la suite admirable des combinaisons militaires , qui a forcé les succès. Aucun n'appartenant au hasard, la gloire du général reste donc pure & entière : ce sont donc les faits qui louent , & qui rendent d'eux-mêmes la campagne de 1745 aussi digne qu'aucune autre de l'étude & de l'approbation des militaires. „

Au milieu de tous ces succès , Louis XV s'occupait des moyens de procurer à l'enfant l'établissement le plus avantageux , & de pacifier l'Italie , en forçant le roi de Sardaigne à une paix que ce prince sollicitait secrètement depuis la journée de Bassignana. Cette négociation échoua par l'intrigue de quelques ministres. Il fallut céder. Philippe V , pressé par la reine d'Espagne , ordonna que son armée passât le Pô , *dût-elle être battue* , pour entrer dans le Milanais. De là , la séparation des armées , qui eut lieu après la prise du château de Casal , & la source de tous nos malheurs en Italie.

On trouvera au commencement du journal de la campagne de 1746 , les détails les plus intéressans , & jusqu'à présent les moins connus , de la négociation dont on vient de parler , & dont M. le comte de Maillebois

fut chargé auprès de la cour de Turin. Celle d'Espagne ne répondant point aux vues du roi de France, ce monarque voulut que l'on traitât avec le roi de Sardaigne dans le plus grand secret. Les Espagnols le soupçonnèrent, & l'intrigue donna à leurs soupçons une consistance qu'ils n'auraient jamais dû acquiescer. La plus cruelle division en fut la suite, & elle fut soigneusement entretenue par le marquis de Castelar, lieutenant-général, ennemi & rival de M. de Gages, que la reine d'Espagne honorait d'une protection particulière. Ce favori enviait le commandement de M. le comte de Gages, & voulut le perdre, pour le dépouiller plus sûrement.

“ M. de Castelar joignait ainsi à la hauteur opiniâtre de son caractère, toute la présomption d'un courtisan en faveur. Son crédit connu auprès de la reine d'Espagne ne l'assurait que trop de l'appui des ministres de don Philippe. L'éloignement du théâtre de la guerre mettant la reine d'Espagne dans le cas de ne voir la situation des affaires que par les personnes le plus intimement liées avec le marquis de Castelar, augmentait encore sa confiance; & l'on verra bientôt jusqu'à quel excès d'insubordination put le porter l'abus de cette confiance funeste. ”

D'après ce qu'on vient de lire, il est aisé de concevoir que la négociation fut presque

aussi - tôt rompue que commencée, & le roi de Sardaigne ne s'occupa plus que des moyens de soutenir la guerre avec vigueur. Il commence ses opérations par l'attaque des quartiers de l'armée française, & s'empare d'Asti, où il fait prisonniers neuf bataillons. En vain M. le maréchal de Maillebois veut secourir cette place; les Espagnols lui refusent les secours promis & nécessaires. Le danger est pressant, un moment perdu peut rendre l'événement funeste, & la cabale aveugle fait croire au conseil de l'infant, que le péril qui menace en ce moment directement les Français, n'intéresse plus les Espagnols. Le maréchal prend son parti; il marche avec ses forces seules au secours d'Asti. Il n'était plus tems, M. de Montal avait rendu cette place. Ce malheur fut suivi de la levée du blocus de la citadelle d'Alexandrie, qui n'avait plus de vivres que pour cinq jours. Le comte de Laschy, général Espagnol, l'abandonna sans attendre aucun ordre supérieur, pour se retirer à Tortone.

De leur côté, les Espagnols ne furent pas plus heureux: repliés de toutes parts, les généraux sentent la nécessité de réunir leurs forces dispersées. Le comte de Gages, informé qu'un corps supérieur marche vers le Parmesan, envoie l'ordre le plus positif à M. de Castelar, qui occupait Parme, de

P'évacuer , & de se retirer sous Plaisance. Il refuse d'obéir : un second ordre lui est porté par le marquis de Corvolan ; il persiste dans son refus ; enfin l'infant lui-même lui envoie un ordre positif de se retirer , en lui marquant la route qu'il devait tenir ; mais fidele aux mêmes principes d'indiscipline (on pourrait dire de licence) , le marquis de Castelar parut ne voir dans le précis de cet ordre qu'une raison de plus de s'y soustraire. Il ne donna pas même avis à S. A. R. de sa sortie de Parme ; il dédaigna également d'indiquer l'époque où il comptait pouvoir rejoindre l'armée qui s'était avancée sur le Tanaro , pour favoriser sa retraite. Cependant le roi de Sardaigne s'était rendu maître du château de Casal , & faisait le siege de Valence. Le maréchal de Maillebois ne fut pas plus heureux en voulant secourir cette place ; il allait passer le Tanaro pour la délivrer , lorsqu'il apprit qu'elle avait capitulé. Son objet alors fut de couvrir la communication avec la France ; & à cet effet , il prit une position à Novi , d'où il se proposait de tirer avantage de toutes les fausses démarches que l'ennemi pourrait faire devant lui. Dans le même tems , les Espagnols retirés sous Plaisance , contenaient l'armée Autrichienne. Tel était l'état des choses , le meilleur possible dans les circonstances où l'on se

trouvait. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'il reçut de l'infant l'ordre le plus positif de le venir joindre pour combattre le prince de Lichtenstein ! Il arrive le 14, & découvre que le terrain occupé par les Espagnols, & ses ennemis, est également peu connu des généraux & des ministres de l'infant. Cependant dès le lendemain, les armées Française. & Espagnole s'ébranlent à l'entrée de la nuit, pour marcher aux Autrichiens. Les détails de cette journée sont connus, & nous ne nous y arrêterons pas ; mais nous dirons que M. le maréchal de Maillebois, après avoir rallié son armée derrière la naville du Rio commun, se préparait à faire une seconde charge ; don Philippe lui envoie ordre de se retirer. M. le marquis de Moutiers, alors aide-de-camp de M. le maréchal, aujourd'hui maréchal-de-camp, fut envoyé par M. le maréchal à l'infant, pour lui dire qu'il allait se conformer, quoiqu'à regret, à ses ordres de retraite. En effet, l'on ignore quel succès n'eût pas eu la nouvelle charge que méditait M. le maréchal. L'infant dit à M. de Moutiers qu'il n'avait fait donner l'ordre de la retraite que sur l'avis que lui avait fait passer M. le maréchal, de la déroute absolue des troupes françaises. L'aide-de-camp répondit très-noblement à S. A. R.

qu'on l'avait trompée , & que , comme il n'avait pas quitté un moment son général , il pouvait répondre que cet avis était supposé , & n'avait jamais été donné par M. le maréchal. M. de Moutiers osa même demander à l'infant , par quel officier cet avis lui avait été apporté. S. A. R. répondit qu'elle n'avait pas même vu l'officier. Alors M. de Moutiers lui répondit d'un ton plus ferme , quoiqu'aussi respectueux , qu'on abusait visiblement de sa confiance , par une imposture. Il dit ces derniers mots , en fixant d'une façon très - remarquable le marquis de Castelar , que l'on soupçonne avec beaucoup de raison d'avoir fait donner cet avis. M. le marquis de Moutiers existe encore , & peut certifier ce que j'avance. »

II. Prix proposé par l'académie royale des sciences de Paris.

ENSUITE des ordres du gouvernement , l'académie propose cette question : *Trouver les moyens les plus prompts & les plus économiques de procurer en France une production & une récolte de salpêtre plus abondantes que celles qu'on obtient présentement , & sur-tout qui puissent dispenser des recherches que les salpêtriers ont droit de faire dans les maisons des particuliers.*

On aura soin d'exposer les procédés avec la clarté & les détails nécessaires pour qu'on puisse les vérifier sans incertitude. Le prix sera adjugé à celui qui aura indiqué le procédé le plus avantageux pour la promptitude, l'économie, l'abondance du produit, indépendamment de toute autre considération. Le prix de 4000 liv. sera proclamé à l'assemblée publique de pâques 1778. Les mémoires ne seront admis pour le concours, que jusqu'au premier avril 1777 inclusivement; mais l'académie recevra jusqu'au dernier décembre de la même année, les supplémens & éclaircissémens que voudront envoyer les auteurs des mémoires qui lui seront parvenus dans le tems prescrit. Il y aura aussi deux *accessit*, l'un de 1200 livres, & l'autre de 800 livres. Les savans & les artistes de toutes les nations sont invités à concourir, & même les associés étrangers de l'académie. Les seuls académiciens régnicoles en sont exclus. Les ouvrages seront adressés à Paris, au secretaire perpétuel de l'académie; & si c'est par la poste, avec une double enveloppe, à l'adresse de M. de Malesherbes, secretaire d'état. Dans le cas où les auteurs préféreraient de faire remettre directement leur ouvrage le secretaire perpétuel de l'académie en donnera son récépissé. S'il y a un pareil récépissé pour la piece qui aura rem-

porté le prix , le trésorier de l'académie délivrera la somme à celui qui lui rapportera ce récépissé : s'il n'y a pas de récépissé , le prix ne sera délivré qu'à l'auteur même qui se fera connaître, ou au porteur d'une procuration de sa part. On fait que les auteurs doivent mettre leurs noms dans un billet cacheté , avec une sentence ou devise sur l'ouvrage & sur le billet.

L'académie a joint à cette annonce quelques observations sur le salpêtre , dont nous donnerons un extrait. On fait que ce sel ne se dépose habituellement que dans des murs, des terres & des pierres tendres & poreuses, qui peuvent être imprégnées des sucs des substances animales & végétales , susceptibles de putréfaction. Le salpêtre ne commence à devenir sensible qu'au bout d'un certain tems, tout-à-fait indéterminé, qu'il est essentiel d'abrèger s'il est possible. Les endroits les plus favorables sont les lieux bas, qui ne sont pas trop exposés à l'action du grand air, qui sont à l'ombre, & où il regne habituellement un peu d'humidité.

L'expérience a appris qu'en mêlant la litiere des animaux & les plantes, avec des terres sur-tout calcaires, marneuses & limonneuses, on peut construire des monceaux de sept à huit pieds d'élévation , qui étant placés convenablement, & arrosés de tems en tems

avec de l'urine, fournissent bientôt une quantité sensible de salpêtre. Ce salpêtre se cristallise à la surface; on peut l'enlever par le houffage. On peut en retirer de cette manière pendant sept à huit ans; après quoi on lessive les mélanges, pour achever de tirer le salpêtre.

Les salpêtriers disent que les terres lessivées en refournissent une nouvelle quantité, après qu'elles ont séjourné sous les angars construits à cet effet, & qu'ils ont répandu par-dessus les eaux-mères qu'ils retirent de leurs cuites. Les analyses chimiques ont prouvé que beaucoup de plantes, telles que la bourache, la pariétaire, & sur-tout le grand soleil, contiennent beaucoup de salpêtre. Celles qui croissent près des fumiers, en contiennent plus que leurs analogues qui ont crû ailleurs.

Les anciens chimistes, cherchant à expliquer l'origine de l'acide nitreux, ont dit que l'air est le lieu natal & le grand magasin du salpêtre: c'est de là qu'il se dépose dans les terres calcaires & autres matières alcalines. *Stahl* n'admettant qu'un seul acide primitif, croit que l'acide nitreux n'est que cet acide universel transmu par son union avec un principe inflammable, qui se sépare des substances animales & végétales. Enfin *Lemery* entreprend de prouver que le nitre est un produit de la végétation,

qu'il se forme dans les plantes vivantes, d'où il passe dans les animaux, &c. Telles sont jusqu'ici toutes les idées théoriques qu'on a enseignées sur la formation du salpêtre. C'est d'après ces opinions qu'il faut diriger de nouvelles expériences. 1°. Reconnaître si l'acide vitriolique, ou l'acide marin, se transmue en acide nitreux par le concours des matieres en putréfaction. 2°. Déterminer quelle est l'influence de l'air dans la production du salpêtre. On sait que le concours de l'air favorise la putréfaction; & il est très-possible qu'il entre lui-même comme partie constituante, dans la composition de cet acide. On peut consulter sur ce sujet, Stahl, *fundamenta chemiæ dogmatico-rationalis: specimen Beckerianum: Junkeri conspectus chemiæ, tabula de nitro & acido nitri*. On a encore la dissertation du docteur *Pietsch*, imprimée à Berlin en 1750, & qui a remporté le prix que l'académie royale des sciences de Berlin avait proposé sur ce même sujet. M. *Lemery* le fils a exposé son opinion dans deux mémoires imprimés dans le recueil de l'académie royale des sciences de Paris pour l'année 1717.



III. *Observation sur l'ivraie.*

M. SIERSBERG, agriculteur à Breslau en Silésie, cherchant à résoudre par l'expérience la question qui divisait encore les agronomes sur la nature de l'ivraie, a semé de l'ivraie & du seigle dans des terrains de même qualité, chaque espèce de grains bien pure & sans mélange. Quelques essais qu'il ait faits, l'ivraie n'a produit que de l'ivraie; & le seigle, du seigle. D'où il conclut que leur conversion d'une espèce à l'autre, est une chimère.



TROISIEME PARTIE.
PIECES FUGITIVES.

I. *Observations sur les esprits ardents , vulgairément appelés eau - de - vie de marc , & sur les avantages qui résulteraient de leur libre fabrication (*).*

ON comprend , sous cette dénomination générale , les eaux-de-vie que l'on retire du marc de la vendange , dont on a extrait le vin par l'action du pressoir. Cette signification a été improprement étendue aux esprits ardents tirés des lies de vin ou de la petite portion restant au fond des tonneaux. Ce résidu porte le nom de *baiſſiere* , suivant sa fluidité , ou de *lie* , relativement à son onctuosité.

La méthode de préparer le marc pour en

(*) Ce morceau est tiré du Journal de physique de M. l'abbé Rosier , & du cahier d'août qui vient de paraître , sans adopter ni rejeter les idées de l'auteur qui , comme nous , ne se propose que le bien public. Nous avons jugé de telles observations assez intéressantes pour occuper une place dans notre Journal.

10 JOURNAL HELVETIQUE.

faire l'eau-de-vie , varie dans presque tous les cantons ; cependant on peut la réduire à deux manipulations assez générales. Après avoir obtenu par le pressoir le vin contenu dans la vendange , des hommes , armés d'instrumens à crochets & de pelles , divisent la masse solide restée sur la maye du pressoir , l'émietent & la séparent le plus qu'il est possible. Ce marc ainsi divisé , est porté dans de grands vaisseaux de bois destinés à sa fermentation , ou même dans la cuve qui a déjà contenu le raisin. Il reste inhérent à ce marc une portion muqueuse sucrée , dont la pression n'a pas entièrement dépouillé les bayes & les grappes du fruit. Cette portion muqueuse sucrée est la seule portion dans la nature , qui puisse fournir une substance vineuse , & par conséquent des esprits ardens. C'est sur ce marc que le vigneron ajoute quelques seaux d'eau ; cette eau humecte toute la masse ; peu à peu la fermentation vineuse s'établit , la chaleur augmente , & son augmentation décide la quantité d'eau à ajouter chaque jour pour que la fermentation , de vineuse qu'elle est , ne passe pas à l'acéteuse. Qu'on ne croie pas qu'il faille noyer ce marc , cette surabondance diviserait trop la partie muqueuse sucrée , il n'y aurait plus de proportion entr'elle & l'eau , & la putridité se manifesterait bientôt. Ainsi ce marc doit

donc plutôt être fortement pénétré & imbibé d'eau que trop étendu dans ce véhicule de la fermentation. Pendant tout ce travail le vaisseau est recouvert exactement, afin que l'air & le phlogistique, ou si l'on veut, *l'air fixe*, qui s'échappent pendant la fermentation, puissent se recombinaer en partie, & de nouveau faciliter la création, ou du moins le développement de l'esprit ardent. Le degré de chaleur & l'odeur de cette masse, indiquent quand la fermentation est à son plus haut période, & ce terme est celui que l'on fait avec raison pour jeter le marc dans l'alambic.

Il n'est pas possible de fixer la quantité d'eau nécessaire à cette opération, ni le tems que doit durer la fermentation; elle dépend de la masse du marc, de sa qualité, de la chaleur de la saison, & même de l'espace vuide entre le couvercle de la cuve & du marc. Si cet espace est proportionné, la fermentation sera plus prompte, plus forte, mieux soutenue, plus complète; en un mot, il se formera plus d'esprit ardent. (Il serait avantageux de trouver l'expédient de ne point déplacer le couvercle lorsqu'on arrose le marc.) De ce que je viens de dire, on ne conclura pas que le couvercle doive, dès le premier jour, toucher le marc, à moins qu'on lui suppose la facilité de s'élever

à mesuré que le marc renfle par la fermentation & par l'addition de l'eau. C'est donc ce renflement qui demande à être calculé, afin de proportionner la distance nécessaire de l'un à l'autre. L'habitude de travailler & d'observer équivaut à tous les calculs.

Lorsque l'on juge la fermentation complète, on prépare les alambics. Ce sont les mêmes dont on s'est servi pour distiller le vin, & il n'y a d'autre différence, sinon que dans le bas de la chaudiere ou cucurbite, on place un trépied couronné d'une grille à mailles ferrées, & que l'on recouvre dans quelques endroits avec de la toile, afin que les pellicules ou grappes de raisin ne touchent pas le fond de l'alambic, où elles brûleraient pendant la distillation, & augmenteraient le mauvais goût auquel ces eaux-de-vie ne sont que trop sujettes.

L'alambic étant chargé de marc & d'une portion de l'eau qui a servi à sa fermentation, on le recouvre de son chapiteau, on adapte le serpentín placé dans son tonneau rempli d'eau, enfin on distille à la manière ordinaire, mais en ménageant beaucoup plus de feu. Son action ébranle les molécules de cette eau, les divise, les fait entrer en expansion; elles traversent le marc & enlèvent avec elles les portions d'esprit ardent que la fermentation avait développées dans ce

marc. Cette eau sert encore de défense contre l'action du feu qui brûlerait la chaudière. L'eau-de-vie, provenue de cette distillation, est très-chargée de phlegme, dont on la débarrasse par des cohobations & de nouvelles distillations.

La seconde méthode est plus simple, mais on en retire moins d'eau-de-vie & d'un plus mauvais goût. Elle consiste à faire un creux dans la terre, y ensevelir le marc & le recouvrir de terre. On y enfonce de tems en tems le bras, afin de juger du point de fermentation; & lorsqu'on la croit à son période, on enlève le marc de la fosse & on le jette dans l'alambic, après avoir ajouté une quantité d'eau suffisante pour recouvrir le trépied. Alors cette eau montant en vapeurs pendant la distillation, entraîne la partie spiritueuse adhérente au marc.

Ces procédés, ainsi que tant d'autres employés suivant les cantons, sont-ils les meilleurs? Peuvent-ils être perfectionnés? Oui, sans doute, & j'ose répondre, d'après ma propre expérience, qu'avec un peu de soins & d'attentions, on obtiendra des eaux-de-vie douces, sans goût & sans mauvaise odeur bien décidés. Cette vérité exigerait de grands détails, & même un traité particulier. Je le donnerai quelque jour, si les circonstances me mettent dans le cas de suivre la

chaîne des expériences commencées à ce sujet, & que j'ai été forcé d'interrompre. Ainsi, les détails dans lesquels je viens d'entrer ne sont uniquement que pour présenter une idée de la fabrication des eaux-de-vie de marc à ceux qui ne la connaissent pas.

Il est essentiel, avant d'aller plus avant, d'observer que ces eaux-de-vie ont un goût âcre, fort, & que leur odeur est même désagréable. Ces vices dépendent en grande partie de la manipulation (*). La grappe qu'on laisse fermenter avec le vin, est le principe du goût acerbé & austère; la partie résineuse colorante, adhérente à la pellicule du raisin, est celui du goût âcre, & l'odeur presque empyrèumatique provient des parties des unes & des autres, brûlées contre les

(*) Afin de ne pas me jeter dans des répétitions étrangères, pour le moment, à l'objet que je traite, voyez ce qui est dit au sujet de la grappe dans le mémoire intitulé: *de la meilleure manière de faire le vin, soit pour l'usage, soit pour lui faire passer les mers*, couronné en 1770 par l'académie de Marseille.... Consultez, pour le goût d'empyreume ou de brûlé, le mémoire couronné en 1767, par la société d'agriculture de Limoges, intitulé: *de la fermentation des vins & de la meilleure manière de faire l'eau-de-vie*. On trouve ces mémoires à Lyon, chez les freres Périſſe, & à Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe.

parois de l'alambic pendant la distillation. Ces observations font juger combien la première méthode que nous avons indiquée, est préférable à la seconde. Nous ajouterons que l'expérience nous a démontré que, si on presse de nouveau le marc mis à fermenter dans la première, que si la liqueur qu'on obtiendra est vidée dans un tonneau avec celle qui a servi à la fermentation, que si on la laisse ainsi jusqu'en février pour la distiller à cette époque, on aura beaucoup plus d'esprit ardent & d'une qualité bien supérieure. Cette manipulation aurait déjà été singulièrement perfectionnée, si la prohibition n'y avait mis le plus terrible des obstacles. Protection & liberté, voilà le cri du commerce ; & de l'une & de l'autre résulte la perfection des arts. Remontons aux causes du peu de succès en ce genre.

« Une déclaration du roi, du 24 janvier 1713, & enregistrée à la cour des aides le 2 juin de la même année, défend la fabrication des eaux-de-vie de *syrop*, de *melasse*, de *grains*, de *bierre*, de *baissiere*, de *marc de raisins*, de *hydromel*, & toutes autres matières que de vin, sous peine de confiscation & de 3000 livres d'amende. L'article II défend, sous les mêmes peines, la fabrication des eaux-de-vie de *cidre* (*) & de *poiré* dans

(*) S'il avait été permis de convertir par-tout

toute l'étendue du royaume , à l'exception de la Normandie & des différens diocèses qui composent celle de Bretagne , à la réserve du diocèse de Nantes. L'article III défend le transport des eaux-de-vie de cidre & de poiré, à l'exception du diocèse de Nantes , de l'une de ces provinces à l'autre , & dans tous les autres lieux & provinces du royaume. L'article IV fait défense, sous les mêmes peines , de transporter les eaux - de - vie de cidre & de poiré dans les pays étrangers , & à cet effet d'en enlever & embarquer sur les vaisseaux étrangers , non pas même pour la consommation de leur équipage. L'article V permet néanmoins aux armateurs & aux négocians de ce royaume d'embarquer les eaux-de-vie de cidre & de poiré pour les équipages des vaisseaux français qui naviguent de

le cidre en eau-de-vie , le parlement de Normandie n'aurait pas été forcé , il y a environ un mois ou deux , de faire défoncer plus de 400 tonneaux de cidre adouci par la litharge , & de menacer d'une punition pécuniaire , corporelle , même de mort , ceux qui le mixtionneraient à l'avenir. Les chaleurs font aigrir les cidres , les poirés ; les marchands les corrigent , & la prohibition des eaux-de-vie de cidre les force , pour ainsi dire , à empoisonner les buveurs , afin de tirer parti d'une marchandise qui leur resterait en pure perte.

port en port seulement, fans qu'ils puissent en faire aucun commerce, soit dans les ports de France ou dans les ports étrangers, ni même en embarquer pour les voyages de long cours. L'article VI défend le mélange des eaux-de-vie de vin „

Cette loi suppose plusieurs questions de fait à examiner, & je les restreindrai ici à celles qui concernent seulement les eaux-de-vie de baïssiere & de marc.

1°. Ces eaux-de-vie sont-elles nuisibles à la santé?

2°. La permission de les fabriquer, nuit-elle aux cultivateurs?

3°. Ces eaux-de-vie peuvent-elles préjudicier au commerce des eaux-de-vie de vin?

4°. Quel avantage résulterait-il pour l'état, si on leur rendait la liberté dont la loi les dépouille? Discutons successivement ces questions intéressantes.

I. *Les eaux-de-vie de baïssiere, de marc, sont-elles nuisibles à la santé?* L'usage trop copieux ou trop réitéré d'une liqueur spiritueuse quelconque, est en général très-nuisible. C'est donc l'abus, & non la liqueur, qu'on doit craindre. Le principe des eaux-de-vie dont il est question, est le vin; elles ne diffèrent de la première qu'on en tire, que par un peu plus ou un peu moins de mauvais goût & d'odeur: ce qui dépend, en

grande partie, de la manipulation ; mais elles n'en font pas plus mal-saines, quoique moins agréables. Le tartre, la partie colorante, la portion terreuse qui sont plus abondamment dans les baïssieres que dans le vin, & la partie parenchymateuse des marcs, ne montent pas avec les vapeurs pendant la distillation ; ou s'il en monte quelques parcelles, c'est en trop petite quantité pour qu'elles soient contraires à la santé : mais il est de fait qu'elles ne le sont pas. Le tartre, à petite dose, est simplement apéritif ; la résine colorante, considérée sous ce point de vue, est tout au plus légèrement échauffante, & la portion terreuse du parenchyme sera simplement absorbante. Or, une pinte d'eau-de-vie de marc ne contient seulement pas la valeur de deux grains de toutes ces substances comprises ensemble. Quelle action peuvent-elles donc avoir sur une masse au moins de deux livres de liqueur, quand même en masse elles seraient contraires à la santé ? Ces deux grains y seraient donc comme 2 comparés à 15360. On demande actuellement quel est l'homme qui boit une pinte de cette eau-de-vie dans un ou deux jours ? Si quelqu'un dit que ces substances peuvent nuire à la longue, on lui répondra que chaque jour il mange du sel marin sans en craindre aucune suite fâcheuse, que cependant deux

onces de ce même sel dissoutes dans suffisante quantité d'eau, le purgeraient très-violentement. Or, quel est l'homme qui ne consume pas plus de sel que de substances étrangères aux eaux-de-vie de baillière ou de marc? Insister sur cet objet, ce serait raisonner sur les infiniment petits, & sur-tout sur leurs effets encore plus infiniment petits. Ne nous écartons pas de la loi & de l'usage; cette manière de présenter les objets est plus convaincante, & il faut une ignorance profonde, ou une mauvaise foi décidée, lorsque l'on va contre l'autorité des faits.

Si ces eaux-de-vie étaient nuisibles à la santé, la loi, qui veille sans cesse à celle des citoyens, n'en aurait pas toléré l'usage dans certaines provinces, & sur-tout à Metz, où l'hôtel-de-ville jouit d'un privilège exclusif de brûler les marcs. Dans ces pays, on boit ces eaux-de-vie, elles n'y produisent aucun effet dangereux, personne ne s'en plaint: que doit-on donc conclure, sinon que l'analyse, la raison, la loi & l'exemple prouvent qu'elles ne sont pas contraires à la santé?

II. *Si on permettait de fabriquer des eaux-de-vie de marc, en résulterait-il quelque perte pour le cultivateur?* Pour résoudre cette question, divisons les vignobles du royaume en deux classes, & faisons la même distinction pour la qualité des vins. Je mets

dans la première les pays où les vignes sont si abondantes, que dans les bonnes années on ne peut consommer la récolte, à moins qu'on ne la convertisse en eau-de-vie. Tels sont l'Orléanais, le Blaisois, la Sologne, le pays d'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, une partie de la Guyenne, du Limousin, du Languedoc, de la Provence, &c. Je place dans la seconde, les vignes du Dauphiné, du Vivarais, du Lyonnais, du Beaujolais, du comté & du duché de Bourgogne, de la Champagne, du pays Messin, &c. &c. où les vins, même dans les années abondantes, ont une consommation décidée. Aussi dans ces dernières, on y brûle peu de vin, parce que, soit par sa qualité, soit par sa proximité de l'étranger qui en manque, il est plus avantageux pour le cultivateur de le vendre en nature que de le convertir en eau-de-vie. Dans le premier cas au contraire, l'abondance extraordinaire du vin, & souvent son peu de qualité obligent de recourir à l'art, afin d'éviter une perte complète. Il est donc inutile, dans ces deux positions, de prescrire au propriétaire ou au cultivateur le parti qu'il doit prendre; son intérêt l'instruira plus que la loi. Il résulte de ce qui vient d'être dit, qu'il y a des années & des pays où le marc forme une masse très-considérable, dont on tirerait le plus grand parti, si la prohibition

n'y opposait ses obstacles ; & cette prohibition est précisément le plus en vigueur dans les pays où le marc est inutile aux vigneron pour en faire du petit vin qu'il appelle *bu-vande* ou *piquette* (*), puisque le vin y est, pour ainsi dire, sans valeur. Dans ceux au contraire où le vin est toujours cher, il devient précieux au vigneron pour son petit vin, & c'est souvent la seule boisson qu'il aie ; mais la loi qui permettrait dans tout le royaume la fabrication des eaux-de-vie de marc, ne l'engagera pas à le brûler, s'il trouve plus d'avantage à s'en servir pour son petit vin. Maître de son bien, il prendra le parti qui sera le plus lucratif pour lui ; ainsi dans l'un & l'autre cas, la levée de la prohibition ne nuira point au vigneron ni au propriétaire.

(*) Pour faire le petit vin ou piquette, on procède de la même manière que pour faire fermenter le marc destiné à l'eau-de-vie, voyez n°. 1, excepté qu'on lui donne beaucoup plus d'eau. Cette boisson ne subsiste dans son état potable que jusqu'aux grandes chaleurs, sur-tout dans les provinces un peu méridionales, & elle est d'un grand secours aux vigneron dans le tems des effertages de la vigne. La ferme perçoit sur cette piquette la moitié des droits imposés sur le vin. On serait peut-être fort embarrassé de produire l'arrêt qui l'y autorise.

La plus forte objection qu'on pourrait faire, serait en faveur du propriétaire des vignes, & elle se réduit à ceci. Si vous distillez les marcs, vous privez les vignes d'un engrais qui doit y retourner.

Cette objection n'a de réel que l'apparence, puisque le marc distillé est un engrais aussi bon qu'il l'était auparavant; & pour peu que l'on me presse sur cette question, je dirai qu'il vaut mieux. Ceci paraîtra un paradoxe; & pour ne pas entrer ici dans une discussion inutile, je renvoie les incrédules à l'expérience. Supposons pour un instant que la perte du marc, considéré comme engrais, fût complète; mais l'argent que l'on retire de la vente de son eau-de-vie, ne donne-t-il pas les moyens de se procurer d'autres engrais meilleurs & en plus grande quantité? Laissons donc faire le cultivateur: il choisira, sans se tromper, ce qui augmentera son bien-être; & sous quelque point de vue qu'on envisage la distillation des marcs, elle ne peut être qu'avantageuse au cultivateur, tandis que la prohibition lui occasionne une perte réelle, sans parler de celle qui résulte pour l'état en général.

Que penseraient ceux qui se plaignent de la diminution des engrais pour les vignes, si on leur disait: *Il existe un pays en France, où le propriétaire & le vigneron ne sont pas*

libres de disposer de leur marc! Cette vérité va fournir une épisode singulière, qui décidera la question si souvent agitée sur les effets des privilèges exclusifs.

L'hôtel-de-ville de Metz a obtenu le privilège exclusif de fabriquer les eaux-de-vie de marc. Les personnes préposées pour cette régie, parcourent les celliers à quatre lieues à la ronde, enlèvent les marcs *sans les payer*, & le propriétaire n'a pas le droit de s'y opposer. Il ne peut pas même empêcher ces régisseurs d'établir, si bon leur semble, & pour éviter les frais de transports, leur brûlerie dans son atelier. La location, il est vrai, est payée par eux, & la modique rétribution qu'ils donnent ne dédommage pas de l'embarras qui résulte de cette opération en grand. Enfin, une fois cantonnés dans l'endroit, ils y restent autant qu'il leur plaît. Ce privilège détruit directement la propriété. Passe encore si le vigneron pouvait avoir son marc après la distillation; mais non, il faut *qu'il le rachete de ces régisseurs* pour le transporter dans sa vigne. Ce n'est pas tout, il est défendu à ce malheureux propriétaire de *couper plus de cinq fois sa vendange mise sur le pressoir*, parce que si elle l'était davantage, elle serait trop pressée, il resterait moins de vin dans le marc, & messieurs les régisseurs auraient moins de bénéfice sur un objet qui

rend gros (*), qui ne leur a rien coûté, & pour lequel même ils ne font pas la plus légère avance au vigneron qui est dans le besoin. Voilà ce qu'on appelle *récolter en plein sans semer*. Passons à un autre article.

III. *Ces eaux-de-vie de marc peuvent-elles préjudicier au commerce des eaux-de-vie de vin?* C'est ici le grand champ de bataille des zélateurs de la prohibition, dont l'inquiète prévoyance enfante des chimères pour avoir le plaisir de les combattre, & qui, sous le spécieux prétexte du bien public, ne pensent réellement qu'au leur particulier. Leurs objections se réduisent à dire, 1°. qu'on peut abuser de ces eaux-de-vie, en les mêlant avec celles qui proviennent immédiatement du vin; 2°. que leur permission détruirait la confiance des étrangers pour nos eaux-de-vie de vin; 3°. que leur fabrication occasionne une grosse dépense de bois.

1°. Je ne dis pas que ce mélange soit impossible; mais il serait en pure perte, puisqu'on ne saurait le pratiquer sans qu'il soit reconnu. Les eaux-de-vie de marc ont un goût & une odeur qui les décelent par-tout où elles

(*) Il y a des années où cet objet est monté à 50000 livres. Que l'on consulte actuellement ce qu'il produirait dans le reste du royaume, où les vignes sont plus multipliées & plus productives que dans le pays Messin.

sont incorporées ; ainsi le falsificateur serait bientôt démasqué ; & l'étranger , à qui il expédierait une barrique d'eau-de-vie de cette espece , ne l'accepterait pas , ou la garderait pour la vendre à ses périls & risques. Certes , ceux qui font ce commerce ne s'y exposeront pas , leur perte serait trop réelle. Les négocians qui font des envois à l'étranger , sont tellement connaisseurs , même pour les eaux-de-vie de vin , qu'ils distinguent au goût , non-seulement de quels cantons elles sont , mais depuis combien d'années elles sont fabriquées , & ils les paient & les vendent en conséquence. L'acheteur est forcé d'avoir les mêmes connaissances , puisque le prix qu'il paie varie suivant la qualité de la marchandise. D'ailleurs , s'il est trompé une fois , il n'y reviendra pas une seconde. L'acheteur & le vendeur ont donc un intérêt respectif à se ménager. Ce qui est démontré par l'expérience journaliere.

Les régisseurs du pays Meffin , les habitans de Champagne, de Franche-Comté, &c. brûlent leur marc ; cependant on n'a jamais dit qu'ils aient falsifié les eaux-de-vie qu'ils tirent des provinces méridionales & occidentales de France , ou qui passent chez eux pour aller en Suisse ou en Allemagne ; l'imposture serait trop grossiere , & son évidence la décelerait trop publiquement : je le répète , le goût & l'odeur sont des caracteres

indélébiles tant qu'on manipulera de la manière dont on s'y prend aujourd'hui.... Supposons que par la suite cette méthode soit perfectionnée au point de dépouiller les eaux-de-vie de marc de leur goût & de leur odeur, & qu'on parvienne à les rendre douces & agréables, quel tort ferait-on à l'étranger, en lui donnant des eaux-de-vie bonnes & au titre de l'ordonnance? Elles seraient moins parfaites que celles de vin, & il les paierait en conséquence. On ne peut donc s'empêcher de convenir que ce serait une branche de plus pour le commerce de la nation : ainsi, jusqu'à ce qu'on ait perfectionné cette méthode, le goût & l'odeur actuels des eaux-de-vie de marc sont la meilleure sauve-garde contre la fraude; & la méthode une fois perfectionnée, les choses deviennent au pair : croit-on que si ce mélange n'était pas aussi facile à démontrer, on ne conduirait pas en cachette de l'eau-de-vie de marc des provinces où elle est permise, dans celles où elle ne l'est pas? L'intérêt a les yeux plus ouverts que la loi, & même que ceux des gens préposés à son exécution; mais l'intérêt est réduit à l'inaction, lorsqu'il craint que la supercherie soit aussi aisément découverte.

20. Il résulte de ce qui vient d'être dit, que la confiance de l'étranger ne peut être détruite; que si le mélange est possible, on

ne saura le pratiquer sans qu'il soit reconnu, même des personnes les moins instruites dans ce commerce. La preuve de fait vient à l'appui de ces vérités : tout le monde convient que les eaux-de-vie de vin de Languedoc sont excellentes ; l'étranger fait que dans beaucoup d'endroits de cette province, on y brûle les marcs ; MM. les intendants ont quelquefois donné dans le pays d'Aunis & de Saintonge, des permissions particulières à cet effet ; or si le mélange avait été moralement possible, la facilité de son exécution, jointe à l'intérêt, l'aurait sûrement produit. Cependant l'étranger fait qu'on brûle les marcs ; il ne s'est jamais plaint de ce mélange ; on ne peut donc pas le supposer. Toutes inculpations en ce genre partent donc d'un principe faux, d'une apparence de possibilité chimérique : aussi on voit très-clairement que l'ignorance & l'intérêt les ont dictés ; la preuve du passé justifie le présent, & le présent rassure sur l'avenir.

3°. La dépense & la consommation en bois ne sont pas si considérables que le supposent les prohibiteurs ; car si l'achat du bois excède le bénéfice résultant de la fabrication, certainement elle n'aura pas lieu : personne ne perd de gaieté de cœur son argent & son travail. On brûle beaucoup de marc en Languedoc, où le bois est rare & cher ; cepen-

dant le brûleur y trouve son compte : la meilleure défense pour lui , est celle que dicte son intérêt : cette objection est trop futile pour s'y arrêter davantage.

II. *Les deux bagues. Anecdote.*

CETTE piece est ce que nous avons trouvé de mieux dans une petite compilation qui vient de paraître à Paris en deux vol. in-12. Le libraire qui a fait cette spéculation, a jugé à propos de faire paraître cet ouvrage sous le nom de la Société Typographique de Neuchatel. Cette société choisit mieux ses entreprises , & elle se pique de les exécuter plus proprement.

Les richesses , quoiqu'elles soient regardées comme le mobile universel, ne font rien , ou presque rien ; ce sont les circonstances qui font tout. C'est aux circonstances que nous devons, la plupart du tems , la fortune , la vie , l'honneur , & tous les avantages dont nous jouissons. Tel homme est encore au nombre des vivans , parce qu'il est opulent , & qu'il a versé l'or à pleines mains ; les conjonctures où l'avait placé le hasard , ont voulu que ses biens lui servissent à racheter ses jours. Tel autre a manqué de périr par la même raison qui a sauvé le premier ; le sort l'avait mis dans une position dont

l'indigence l'eût tiré, sans lui faire courir aucun risque; tandis que les débris de sa fortune ont presque été cause de sa perte.

Les protestans régnaient en France, ou du moins il s'en fallait peu qu'ils n'y régnaissent. Ils s'y étaient emparés, d'un pays immense; ils y étaient maîtres d'un grand nombre de villes; ils avaient des princes du sang à leur tête, & quels princes! C'étaient tous les jours de nouvelles guerres, des prétentions nouvelles. Le moindre refus les aigrissait; ils en demandaient raison les armes à la main; il fallait se battre, & les troupes royales n'étaient pas toujours victorieuses. Enfin leur parti était devenu si puissant, que ne s'occupant plus qu'à forcer le monarque de ratifier la forme qu'ils prétendaient donner au gouvernement, ils avaient pris des mesures pour l'enlever du milieu de sa cour.

Las d'avoir à se défendre des projets qu'ils avaient osé former contre sa liberté, fatigué des disputes, des querelles, des dissentions qu'ils excitaient dans son royaume, Charles IX, afin de n'en plus entendre parler, se laissa vaincre à la tentation de les envelopper tous dans un même coup de filet. Quand je dis Charles IX, j'ai tort; je devrais, au lieu de le citer, nommer en sa place ceux qui agirent sous son autorité. En effet, ce prince ne vécut point assez pour être capable

d'un dessein si cruel. Il n'avait pas encore onze ans, lorsqu'il monta sur le trône, après la mort de François II, son frere; & tout le monde fait qu'il mourut à vingt - quatre ans & dix mois, d'une maladie dont les médecins ne purent jamais rendre de raison bien satisfaisante. La jeunesse est vive, bouillante, despote même, quand elle peut commander; mais elle n'est ni réfléchie, ni politique, ni barbare. Le massacre des huguenots, qu'on lui reproche, parce qu'il se fit sous son regne, arriva donc plutôt par la faute d'autrui que par la sienne. Il est si aisé d'abuser d'un prince enfant! Quoi qu'il en soit, pour consumer cette foule d'assassinats qui lui furent au moins suggérés, il fit appeller les plus qualifiés des rebelles auprès de sa personne, avec l'intention qui fut si unanimement exécutée, de les faire massacrer tous, pour ainsi dire, sous ses yeux; tandis que le même jour & à la même heure, on devait faire subir le même sort aux moins considérables, dans toute l'étendue de la France.

François de Caumont, sieur de Castelnau, fut, comme les autres chefs, mandé à Paris par le roi. Il s'y rendit. Un Français peut penser autrement que son prince, de malheureuses circonstances peuvent le rendre coupable envers lui; mais il ne fait ni s'en dénier, ni lui désobéir. François de Cau-

mont s'attendait si peu à la réception que lui préparait son maître, sa confiance était si entière en allant se prosterner aux pieds du trône, qu'il avait amené avec lui ses deux fils, Armand, & Jacques Nompar de Caumont. Ils furent assassinés tous trois des premiers. Lors de ce malheur, Jacques de Caumont, ou de la Force, touchait à peine à sa quatorzième année. Mais ayant plus de jugement & de sang-froid que l'on n'a coutume d'en avoir à cet âge, il contrefit le mort au premier coup qu'il reçut. Cet artifice lui sauva la vie. Ses assassins, dont le bras était exercé au meurtre, persuadés qu'il n'était plus, ne perdirent point de tems à le frapper davantage. Le cours de leurs sanglantes exécutions ne faisait que commencer; ils avaient ordre de se hâter; leurs momens étaient comptés. Ils coururent à d'autres victimes, & le laissèrent étendu contre son père & son frère aîné, qui n'ayant eu ni la même présence d'esprit, ni le même bonheur que lui, étaient très-réellement tués.

François de Caumont avait un diamant de prix au doigt. Le jeune Jacques eut, dans ces horribles momens, assez de mémoire pour s'en ressouvenir, & assez d'adresse pour le lui ôter, sans faire aucun mouvement qui le décelât. Il le mit dans sa bouche, avec un autre qu'il avait lui-même,

de la maniere la plus imperceptible qu'il lui fut possible. Ce n'est pas qu'il fût épié; on le croyait mort, & personne n'était resté dans sa chambre; mais les portes en avaient été brisées; on y pouvait entrer à chaque instant. Il y avait même toute apparence que l'on ne tarderait pas à le venir dépouiller; & l'amour de la vie aidant à lui faire croire qu'après s'être soustrait au plus inévitable de tous les dangers, il échapperait peut-être aux autres périls qui environneraient sa fuite, il prévit que, dans le cas où le ciel opérerait ce miracle en sa faveur, s'il n'avait pas quelque ressource qui le mît en état & de se faire panser de sa blessure, & de vivre sous un autre nom que le sien, en attendant que cet orage fût passé, il courrait les risques, ou de mourir du coup qu'il avait reçu, ou de périr de misere & de faim.

Ses craintes furent bientôt justifiées par l'événement. Tant de crimes ne pouvaient pas rester ensevelis dans l'ombre. Mais qu'importait à leurs auteurs qu'on les connût? Ils étaient commis; le secret n'avait été commandé qu'avant qu'ils fussent exécutés. Le peuple fut donc instruit du massacre des huguenots. Le peuple commence toujours par piller les malheureux, & il les plaint ensuite. Il accourut des quatre coins de Paris, il inonda le Louvre. On le laissa se livrer à sa cu-

pidité ; on était loin de s'y opposer , on l'eût plutôt excitée. En tirant parti du forfait , il en devenait en quelque sorte le complice , & perdait le droit de le condamner. La foule des infortunés dont les cadavres remplissaient le palais de nos rois , fut dépouillée en un clin d'œil. Le jeune de la Force ne fut pas plus épargné que les autres , il resta nud ainsi que son pere & son frere. Mais toujours maître de lui-même , au milieu de tant d'horreurs , il se laissa ôter jusqu'au dernier de ses vêtemens ; il se laissa tourner , retourner , sans donner le moindre signe de vie.

Le maître du jeu de paume qui était alors dans ces quartiers-là , attiré , comme les autres , par le desir du butin , arriva dans sa chambre , dans le moment où ceux qui l'avaient dépouillé venaient d'en sortir. Tout était emporté , il n'y avait plus rien à prendre. Voyant qu'on l'avait prévenu , il se demandait à lui-même de quel côté il devait porter ses pas , pour être plus heureux dans ses recherches , quand , frappé de l'air de jeunesse & de fraîcheur de deux cadavres qu'il avait sous ses yeux , il s'arrête & les considère. Jacques & son frere avaient quelquefois été jouer chez lui , les traits de leur visage lui étaient familiers. Il les eut à peine fixés , qu'il les reconnut ; il fut si touché de

leur fort, que, dans le premier mouvement de sa compassion, il ne put s'empêcher de les plaindre tout haut, quoiqu'il fût seul, & que, bien persuadé qu'il parlait à des corps inanimés, il ne soupçonnât rien moins que d'en être entendu.

Le jeune de la Force, jugeant favorablement de lui par l'exclamation qui venait de lui échapper, entr'ouvrit les yeux & le reconnut à son tour. Il n'avait pas le choix des occasions; la meilleure qu'il pût saisir était celle qui se présentait la première; plus il aurait différé, plus il aurait couru de hasards. Il trouvait un homme sensible, un homme dont il était connu; il ne balança point à lui apprendre qu'il avait trompé la fureur de ses ennemis. Il l'appella tout bas par son nom: Un tel, lui dit-il en tremblant, sauvez-moi, je ne suis pas mort.

Le premier mouvement du maître du jeu de paume, fut d'être effrayé. Il cherchait avec inquiétude autour de lui d'où partait la voix qui venait de frapper son oreille. Il rencontra les regards du jeune Jacques, qui lui faisait signe de se rassurer, dans la crainte que son trouble ne leur devint funeste à l'un & à l'autre. Enchanté de le voir encore en vie, il ne se souvient plus qu'il est venu pour avoir sa part du pillage: levez-vous, lui dit-il; & si vous avez la force de me suivre,

venez ; je vous cacherai dans ma maison , vous y ferez plus en sûreté qu'au milieu de vos assassins. Jacques accepta de bon cœur la proposition du paumier ; mais comme il n'avait plus ni habit , ni manteau , ni chemise même , & qu'il était impraticable qu'il se sauvât tout nud , il pria son bienfaiteur de retourner vite chez lui , & d'en rapporter de quoi le vêtir , s'il voulait le mettre en état de profiter de ses offres. Celui-ci trouva la réflexion très-juste ; il partit aussi-tôt , & revint le moment d'après , chargé d'un habit complet. Jacques s'en couvrit à la hâte , tremblant à tout moment que ses meurtriers ne revinssent sur leurs pas , ou que quelque indiscret ne révélât le mystère de sa fuite. Ils s'échappèrent par les endroits les plus obscurs : le maître du jeu de paume , une lanterne à la main , le faisait marcher devant lui , comme l'un de ses garçons.

Ils arriverent , après avoir risqué vingt fois d'être arrêtés dans leur marche , & avoir eu peur de l'être à chaque pas qu'ils avaient fait ; mais enfin ils ne le furent point. Qui aurait soupçonné , sous le vêtement d'un garçon de paume , le fils d'un des principaux chefs des huguenots ? Cependant tous les périls auxquels il devait être exposé , n'étaient pas encore passés : poursuivi jusque dans l'asyle où il se refugiait , il manqua de

faire naufrage au port. Son conducteur avait malheureusement une femme ; cette femme voyant un jeune homme entrer mystérieusement & tout effrayé chez elle , demanda aussi-tôt à son mari , qui ne paraissait pas trop rassuré lui-même , ce que tout cela voulait dire ; quel était cet inconnu que tout semblait épouvanter ; pourquoi il était blessé , & quel motif l'amenait dans sa maison. La curiosité fut de tout tems un vice inhérent au beau sexe. Le mari , sans entrer dans aucune explication , lui répondit avec douceur , que l'histoire de son jeune hôte demandait le secret le plus profond ; que ce n'était pas le moment de la lui raconter ; qu'en tout cas , elle devait s'en reposer sur sa prudence , & qu'au lieu de s'en mettre en peine , elle s'appliquât seulement à le bien traiter. En même tems il lui fit dresser un lit dans une chambre reculée , l'aida à se coucher , & pensa lui-même de son mieux sa blessure , qui , par bonheur , ne se trouva point dangereuse. Il y eût eu encore d'autres indiscretions à craindre , s'il eût fallu appeller un chirurgien.

Les maris n'ont jamais rien gagné à ne point instruire leurs femmes. Il faut , ou qu'ils aient l'art d'éviter leurs conjectures , en les trompant sur-le-champ d'une manière vraisemblable , ou , ce qui est encore plus

sûr, qu'ils leurs disent tout naturellement la vérité; sinon elles devinent ce qu'on refuse de leur apprendre; & quand elles l'ont deviné, tout est perdu, elles ne sont plus capables d'aucun ménagement. Celle-ci conclut de l'obstination qu'eut le sien à ne point lui faire part de ce qu'elle desirait de savoir, que le jeune homme en question devait être un huguenot de conséquence. En effet, à quoi bon toutes ces attentions, tous ces égards & tout ce mystère, s'il ne se fût agi que de sauver la vie à un homme du commun? Ce qui la confirmait encore dans cette opinion, & ce qui acheva de la lui persuader, c'est qu'elle vit le lendemain, aux doigts du jeune de la Force, les deux diamans qu'il avait eu l'adresse de conserver.

J'ai remarqué qu'ils étaient de prix. Elle ne les eut pas plutôt apperçus, qu'elle en eut envie. C'est encore un autre tic des femmes. Elles ressemblent sur ce point aux enfans, qui desirént tout ce qu'ils voient, sans réfléchir s'ils peuvent l'avoir ou non. Il ne leur manquerait que de pleurer, quand on les contredit sur leurs fantaisies, pour que leur ressemblance avec eux soit parfaite; mais elles boudent, elles ont de l'humeur, & c'est encore pis. Eblouie de l'éclat dont les deux bijoux l'avaient frappée, celle dont je parle se promit de mettre tout en usage afin

de se les approprier. Elle rêva d'abord un moment, pour savoir s'il n'y aurait point quelques moyens honnêtes qui pussent la faire réussir dans ses vues ; elle n'en trouva point, & se crut dispensée d'en employer. Parmi les autres voies qu'elle avait à choisir, elle s'arrêta de préférence, après un long examen, sur la plus odieuse de toutes. Elle en fut un peu fâchée, mais ce n'était pas sa faute ; pourquoi était-elle en même tems & la plus prompte & la plus sûre ? Cette voie était de faire trembler le jeune homme pour sa vie. Les grands ne ménagent rien, quand il s'agit d'eux, se défait-elle à elle-même ; ils s'aiment tant, qu'ils se racheteraient au poids de l'or : plus il sera grand seigneur, moins il lui en coûtera de sacrifier ses diamans pour conserver ses jours.

Son projet ne fut pas plutôt arrangé dans sa tête, qu'elle mit la main à l'œuvre. Dès le soir, elle persécuta son mari, car ce fut à son mari qu'elle trouva bon de s'adresser, & pour cause. Il revenait d'auprès de son hôte, auquel il avait tenu compagnie ; elle était couchée, & feignant d'être à moitié endormie, elle débute par se fâcher de ce qu'il la réveille en arrivant si tard : il veut s'excuser ; mais ayant l'air de se réveiller tout-à-fait, elle lui dit très-sérieusement que tout ce mystère l'ennuyait ; qu'il n'était fait pour

être le valet de personne; que d'ailleurs elle ne voulait point garder un inconnu chez elle, & qu'il eût à le mettre dehors au plus vite; qu'elle ne permettrait point que, pour l'amour de lui, toute sa famille, pere, mere, enfans fussent exposés aux inconvéniens dont ils ne manqueraient pas d'être les victimes, si l'on reconnaissait jamais qu'il eût osé le retirer dans sa maison; en un mot, qu'elle avait son parti, & que, s'il voulait le retenir malgré toutes les raisons qu'il avait pour n'en rien faire, elle aurait bientôt trouvé elle-même les moyens de s'en débarrasser.

Le brave homme se déshabillait tout en écoutant sa femme. Il imagina bonnement qu'elle avait peur. Il se hâta d'appaîser, à ce qu'il croyait, ses terreurs, en lui révélant, sous le sceau du plus grand secret, la naissance & le nom de son nouvel hôte. Il ne savait que trop bien qu'elle était intéressée; vice auquel les femmes sont sujetes. Il se flatta qu'elle allait changer d'avis, & qu'elle ferait la première à le prier de rendre un service dont il y avait tout lieu d'espérer qu'ils seraient un jour amplement récompensés. Cette raison, qui lui paraissait excellente, produisit, comme cela devait être, sur l'esprit de son avare moitié, un effet tout contraire à celui qu'il en avait attendu. Elle s'af-

fermit dans le raisonnement qu'elle venait de se faire à elle-même , en apprenant que le jeune homme qu'elle avait chez elle était M. de la Force ; & elle se persuada qu'elle en obtiendrait les deux diamans avec moins de difficulté.

Ce n'est pas qu'elle ne sentît à merveille que l'espoir que lui avait laissé entrevoir son mari , n'était rien moins que chimérique ; le fondement sur lequel il était assis , semblait solide , & selon toutes les apparences , elle serait payée un jour avec usure , comme il le lui avait annoncé , des soins qu'elle apporterait pour sa part à sauver un homme d'une distinction si marquée. Mais quoi , réfléchissait-elle , ne pouvait-il pas être ingrat ? Oui , sans doute , il pouvait l'être . Les grands le sont presque tous. Essentiellement occupés d'eux-mêmes , ils oublient , dans la prospérité , les bontés que le pauvre eut pour eux dans leurs disgraces. D'ailleurs , il pouvait ou mourir , ou être assassiné de nouveau , avant que de s'acquitter ; la mort nous surprend à tout âge ; & de ce qu'il avait eu le bonheur d'échapper une fois au poignard de ceux qui en voulaient à sa vie , il ne s'enfuyait pas que par la suite il dût ne point tomber sous leurs coups. En supposant même qu'il vécut , que fait-on ? peut-être se trouverait-il dans telle circonstance , qu'il
serait

serait hors de son pouvoir de se montrer reconnaissant. En un mot, elle ne voulut point risquer d'attendre, & le présent lui parut plus sûr que l'avenir. Puis, il s'agissait des diamans ; c'étaient eux qu'elle ambitionnait, elle voulait les avoir ; & quelque prix que l'on se proposât de mettre à ses services, ce n'était sûrement point la récompense qui lui était destinée.

En conséquence, attachée sans relâche à tous les pas de son mari, elle n'était plus sensible qu'au plaisir de le tourmenter. Quelle extravagance est la vôtre, lui répétait-elle sans cesse ? vous avez donc perdu le sens ? Quoi, vous vous exposez de gaieté de cœur au plus grand péril que vous puissiez courir de votre vie, sans être bien sûr que vous en tiriez jamais aucun profit ? On se charge d'affurer votre fortune, vous dit-on ; mais où est le garant des promesses qui vous sont faites ? Mêlez-vous de gagner, par votre travail, de quoi suffire aux dépenses de votre maison ; voilà votre métier. Vous n'avez rien de commun avec les grands de la terre ; laissez-les s'accorder ou s'égorger entr'eux, s'ils le veulent ; & ne perdez ni votre argent, ni votre tems à leur rendre des services qui peuvent entraîner la ruine de toute votre famille. Vingt fois le paumier voulut lui faire entendre raison, mais l'entreprise était au-

dessus de ses forces ; plus il tentait d'y réussir, moins il y réussissait. Désespérant à la fin d'en venir à son honneur, il prit le parti qu'elle voulait l'obliger de prendre ; c'est-à-dire, qu'il se résolut à avertir le jeune de la Force des persécutions qu'il avait à tout moment à effuyer de sa femme. C'est malgré moi que je vous exhorte à chercher un autre asyle, lui dit-il ; je voudrais pouvoir vous garder dans ma maison jusqu'au moment où votre vie ne sera plus menacée, je vous y procurerais avec plaisir le peu de secours qui sont en ma puissance ; mais l'indiscrétion de ma femme me fait tout craindre, & vous ne pouvez demeurer ici plus long-tems, sans y être exposé à de nouveaux malheurs.

Le jeune homme ne fut point ému de ce discours. Son libérateur ne le lui avait tenu qu'en tremblant, il avait imaginé qu'il allait lui en faire mauvais gré, il s'attendait à des reproches de sa part ; il va croire, se dit-il, que je me lasse de l'obliger, & que les plaintes que je lui porte de ma femme, ne sont qu'un prétexte pour le renvoyer. Il fut surpris bien agréablement, lorsqu'il entendit M. de la Force le remercier au contraire de toutes les marques d'attachement & d'amitié qu'il lui avait données ; & quant à mon départ, que vous croyez indispensable, lui ajouta-t-il en souriant, n'en prenez, de

grâce; aucun fouci. Je me charge de tout arranger sur ce point, & j'ose vous répondre que, sans sortir de votre maison, j'aurai bientôt trouvé les moyens de calmer l'inquiétude que vous voulez bien avoir sur mon compte.

En effet, il avait remarqué que son hôtesse convoitait ardemment les diamans. Elle lui en avait parlé plusieurs fois avec tant de chaleur, elle les avait trouvés si beaux; elle les regardait chaque jour avec une attention si affectée, qu'il était aisé de lire dans ses yeux le desir qu'elle avait de les posséder. Le paumier ne s'en était pas apperçu le moins du monde, & cela est dans la regle; ce ne sont pas les maris qui voient le plus clair dans les fantaisies de leurs femmes; ils n'y entrent la plupart du tems, sans qu'ils s'en doutent, que pour en mieux assurer le succès. Le jeune de la Force vit tout ce manège; & s'y prêta; c'est-à-dire que, pour obtenir d'être caché sûrement chez son hôtesse, il lui fit présent de l'une de ses bagues.

Ce présent, comme il l'avait prévu, ramena la paix dans le ménage; mais ce ne fut que pour quelques jours seulement. Comme il avait gardé le plus beau diamant pour lui, & qu'il ne s'était défait que du moindre en sa faveur, elle reprit bientôt son humeur querelleuse. Son triste mari n'eut pas plus de

repos avec elle , qu'il n'en avait eu auparavant : & il se revit persécuté avec plus de fureur que jamais. Le don du premier bijou avait fait disparaître tous les dangers qu'il y avait de garder un protestant ; le desir du second le faisait revivre. Et la preuve que ces dangers que je redoute ont un fondement très-réel , disait-elle , c'est qu'il les sent lui-même aussi bien que moi. Dès qu'il a su que je me plaignais , il a tâché de me fermer la bouche. Acheterait-il mon silence à un si haut prix , si l'asyle qui lui est accordé ne pouvait pas nous devenir funeste ? Assurément c'était tirer parti de tout.

Le paumier avait de la droiture & des sentimens. Il n'était pas assez fier pour refuser une récompense honnête , il sentait bien qu'il la méritait , & il était fait pour l'accepter ; mais il avait le cœur trop bien placé pour l'extorquer , ou pour souffrir que sa femme la mendiât. Honteux du motif qui la faisait agir , il la reprit aigrement de son avarice , & voulut ravoir le diamant. Elle jeta les hauts cris. Il s'emporta de son côté , & s'expliquant en termes énergiques , il parut une fois dans sa vie vouloir être le maître chez lui ; mais ses emportemens , ses reproches , ses menaces , son autorité , ses raisons , tout fut inutile. Plus il lui ordonnait de se taire , plus elle élevait la voix. Accoutumée

à ne point céder, même sur les choses qu'elle ne desirait que faiblement, comment n'eût-elle pas tenu bon sur un point qu'elle desirait avec tant de force !

Le pauvre homme était désespéré. Que faire ? à quoi se résoudre ? S'il n'eût été question que d'agir, il s'y ferait déterminé. Avec de la fermeté, un mari peut prendre un parti sage & généreux, lors même qu'il est désapprouvé par sa femme ; il en est quitte pour la laisser crier & ne point lui répondre. Mais ici il fallait qu'elle se tût, c'était un article indispensable, & que toutes les précautions que l'on aurait prises d'ailleurs, ne pouvaient réparer. Eh ! le moyen d'imposer silence à une femme qui veut parler ? Tout considéré, il recourut à son hôte lui-même, lui demandant un million de pardons, & le conjurant sur toutes choses de ne point se priver du dernier diamant qui lui restait. Ce n'est pas qu'il fût perdu pour vous, ajouta-t-il ; le premier ne le fera point, je saurai bien me le faire rendre & vous le reporter ; mais après la querelle que je viens d'avoir avec ma coquine de femme, je suis forcé de souhaiter, dans ce moment-ci, que vous vous retiriez secrètement chez quelqu'un de vos amis. Si vous en avez un à Paris, auquel vous croyiez pouvoir vous confier sans risques, nommez-le moi, & je vais lui deman-

der tout-à-l'heure , de votre part , si vous seriez en sûreté chez lui.

M. de la Force , toujours enchanté des sentimens nobles & désintéressés de son bienfaiteur , lui répondit qu'il ne connaissait que M. de Birón , & il ajouta : Puisque je trouble ici la paix de votre famille , allez le saluer en mon nom : il ne demandera pas mieux sans doute que de m'accorder une retraite. Mon pere était son meilleur ami. Mais je vous dois tant , que j'aurais aimé à vous donner la préférence. Voilà le diamant qu'ambitionnait votre femme : c'est à vous que je le donne , & je veux que vous lui laissiez celui qu'elle a. Pénétré de tant de bontés , dont il croyait que sa femme l'avait rendu indigne , le paumier ne perd pas un instant ; il court chez M. de Birón , auquel il fait demander une audience particuliere. Il le réjouit autant qu'il l'étonna , en lui apprenant que le jeune de la Force , dont il avait pleuré la mort , était encore plein de vie. Allez , lui dit-il en l'interrompant au milieu de son discours , hâtez - vous de me l'amener , & comptez sur une récompense égale au service que vous avez rendu. Eh , monsieur , je ne suis que trop récompensé déjà , dit le paumier en s'en allant.

Le soir même , M. de la Force fut conduit déguisé chez son nouveau protecteur. Leur

entrevue ne fut pas longue ; après l'avoir félicité en deux mots sur le miracle qui l'avait sauvé , M. de Biron lui fit prendre un habit de page de sa livrée ; & afin qu'il ne courût aucun risque d'être reconnu , il l'envoya sur-le-champ dans ses terres. Graces aux soins qu'avait eu son hôte , il était parfaitement guéri de sa blessure ; il prit la poste , & demeura en Guyenne jusqu'à ce que l'on eût cessé de persécuter les réformés.

Il se montra alors , prit le parti des armes , & se signala si glorieusement dans toutes les occasions où il put donner des preuves de son courage , qu'il s'acquît plus de réputation que n'en avaient jamais eu ses prédécesseurs. La cour le paya de ses services avec usure ; il semblait qu'elle voulût le dédommager de tous les maux qu'elle lui avait faits. Il fut aimé , chéri , considéré de Henri III ; il eut l'estime & mérita les éloges de Henri IV ; il devint successivement duc & pair , & maréchal de France. Mais se ressouvénant toujours des dangers auxquels il avait été exposé pendant sa première jeunesse , il refusa tous les partis pour épouser la fille de M. de Biron , en reconnaissance de la retraite qu'il lui avait donnée ; & honora toujours d'une protection particulière le paumier qui l'avait arraché si généreusement au poignard de ses ennemis.

III. *Lettre modérée sur la chute & la critique du Barbier de Séville.*

L'AUTEUR, *vêtu modestement & courbé, présentant sa pièce au lecteur.*

MONSIEUR, j'ai l'honneur de vous offrir un nouvel opuscule de ma façon. Je souhaite vous rencontrer dans un de ces momens heureux, où, dégagé de soins, content de votre santé, de vos affaires, de votre maîtresse, de votre diner, de votre estomac, vous puissiez vous plaire un moment à la lecture de mon *Barbier de Séville*; car il faut tout cela pour être homme amusable & lecteur indulgent.

Mais si quelqu'accident a dérangé votre santé, si votre état est compromis, si votre belle a forfait à ses sermens, si votre diner fut mauvais, ou votre digestion laborieuse, ah! laissez mon *Barbier*; ce n'est pas là l'instant; examinez l'état de vos dépenses, étudiez le *factum* de votre adversaire, relisez ce traître billet surpris à Rose, ou parcourez les chefs-d'œuvres de Tissot sur la tempérance, & faites des réflexions politiques, économiques, diététiques, philosophiques, ou morales.

Ou si votre état est tel qu'il vous faille absolument l'oublier, enfoncez-vous dans une

bergere, ouvrez le journal établi dans Bouillon avec encyclopédie, approbation & privilège, & dormez vite une heure ou deux.

Quel charme aurait une production légère au milieu des plus noires vapeurs ? Et que vous importe en effet si Figaro le barbier s'est bien moqué de Bartholo le médecin, en aidant un rival à lui souffler sa maîtresse ? On rit peu de la gaité d'autrui, quand on a de l'humeur pour son propre compte.

Que vous fait encore si ce barbier Espagnol, en arrivant dans Paris, essuya quelques traverses, & si la prohibition de ses exercices a donné trop d'importance aux rêveries de mon bonnet ? On ne s'intéresse guère aux affaires des autres, que lorsqu'on est sans inquiétude sur les siennes.

Mais enfin tout va-t-il bien pour vous ? Avez vous à souhait double estomac, bon cuisinier, maîtresse honnête, & repos imperturbable ? Ah, parlons, parlons : donnez audience à mon *Barbier*.

Je sens trop, monsieur, que ce n'est plus le tems où, tenant mon manuscrit en réserve, & semblable à la coquette qui refuse souvent ce qu'elle brûle toujours d'accorder, j'en faisais quelque avare lecture à des gens préférés, qui croyaient devoir payer ma complaisance par un éloge pompeux de mon ouvrage.

O jours heureux ! le lieu , le tems , l'auditoire à ma dévotion , & la magie d'une lecture adroite assurant mon succès , je glifais sur le morceau faible en appuyant les bons endroits : puis recueillant les suffrages du coin de l'œil , avec une orgueilleuse modestie , je jouissais d'un triomphe d'autant plus doux , que le jeu d'un fripon d'acteur ne m'en déroba pas les trois quarts pour son compte.

Que reste-t-il hélas ! de toute cette gibecière ? A l'instant qu'il faudrait des miracles pour vous subjuguier , quand la verge de Moïse y suffirait à peine , je n'ai plus même la ressource du bâton de Jacob ; plus d'escamotage , de tricherie , de coquetterie , d'inflexions de voix , d'illusion théâtrale , rien. C'est ma vertu toute nue que vous allez juger.

Ne trouvez donc pas étrange , monsieur , si , mesurant mon style à ma situation , je ne fais pas comme ces écrivains qui se donnent le ton de vous appeler négligemment , *lecteur* , *ami lecteur* , *cher lecteur* , *benin* ou *Benoît lecteur* , ou de telle autre dénomination cabalier , je dirais même indécente , par laquelle ces imprudens essaient de se mettre au pair avec leur juge , & qui ne fait bien souvent que leur en attirer l'animadversion. J'ai toujours vu que les airs ne

séduisaient personne, & que le ton modeste d'un auteur pouvait seul inspirer un peu d'indulgence à son fier lecteur.

Eh, quel écrivain en eut jamais plus besoin que moi ! Je voudrais le cacher en vain : j'eus la faiblesse autrefois, monsieur, de vous présenter, en différens tems, deux tristes drames, productions monstrueuses, comme on fait ! car entre la tragédie & la comédie, on n'ignore plus qu'il n'existe rien ; c'est un point décidé, le maître l'a dit, l'école en retentit : & pour moi j'en suis tellement convaincu, que, si je voulais aujourd'hui mettre au théâtre une mere éplo-
rée, une épouse trahie, une sœur éperdue, un fils déshérité ; pour les présenter décemment au public, je commencerais par leur supposer un beau royaume, où ils auraient régné de leur mieux, vers l'un des Archipels, ou dans tel autre coin du monde : certain après cela, que l'invraisemblance du roman, l'énormité des faits, l'enflure des caracteres, le gigantesque des idées, & la bouffissure du langage, loin de m'être imputés à reproche, assureraient encore mon succès.

Présenter des hommes d'une condition moyenne accablés & dans le malheur ! Fi donc ! On ne doit jamais les montrer que bafoués. Les citoyens ridicules, & les rois

malheureux , voilà tout le théâtre existant & possible ; & je me le tiens pour dit , c'est fait , je ne veux plus quereller avec personne.

J'ai donc eu la faiblesse autrefois , monsieur , de faire des drames qui n'étaient pas *du bon genre* ; & je m'en repens beaucoup.

Pressé depuis par les événemens , j'ai hasardé de malheureux mémoires , que mes ennemis n'ont pas trouvés *du bon style* ; & j'en ai le remords cruel.

Aujourd'hui je fais glisser sous vos yeux une comédie fort gaie , que certains maîtres de goût n'estiment pas *du bon ton* ; & je ne m'en console point.

Peut-être un jour oserai-je affliger votre oreille d'un opéra , dont les jeunes gens d'autrefois diront que la musique n'est pas *du bon français* ; & j'en suis tout honteux d'avance.

Ainsi de fautes en pardons , & d'erreurs en excuses , je passerai ma vie à mériter votre indulgence , par la bonne foi naïve avec laquelle je reconnaitrai les unes , en vous présentant les autres.

Quant au *Barbier de Séville* , ce n'est pas pour corrompre votre jugement que je prends ici le ton respectueux : mais on m'a fort assuré que , lorsqu'un auteur était sorti , quoiqu'échiné , vainqueur au théâtre , il ne

lui manquait plus que d'être agréé par vous, monsieur, & lacéré dans quelques journaux, pour avoir obtenu tous les lauriers littéraires. Ma gloire est donc certaine, si vous daignez m'accorder le laurier de votre agrément; persuadé que plusieurs de messieurs les journalistes ne me refuseront pas celui de leur dénigrement.

Déjà l'un d'eux, établi dans Bouillon avec approbation & privilege, m'a fait l'honneur encyclopédique d'assurer à ses abonnés que ma piece était sans plan, sans unité, sans caractères, vuide d'intrigue & dénuée de comique.

Un autre plus naïf encore, à la vérité sans approbation, sans privilege, & même sans encyclopédie, après un candide exposé de mon drame, ajoute au laurier de sa critique, cet éloge flatteur de ma personne: "La réputation du sieur de Beaumarchais est bien tombée; & les honnêtes gens sont enfin convaincus, que lorsqu'on lui aura arraché les plumes du paon, il ne restera plus qu'un vilain corbeau noir, avec son effronterie & sa voracité."

Puisqu'en effet j'ai eu l'effronterie de faire la comédie du *Barbier de Séville*; pour remplir l'horoscope entier, je pousserai la voracité jusqu'à vous prier humblement, monsieur, de me juger vous-même, & sans égard

aux critiques passés, présens & futurs ; car vous savez que , par état , les gens de feuilles sont souvent ennemis des gens de lettres : j'aurai même la voracité de vous prévenir qu'étant faisi de mon affaire , il faut que vous soyez mon juge absolument , soit que vous le vouliez ou non ; car vous êtes mon lecteur.

Et vous sentez bien , monsieur , que si , pour éviter ce tracas , ou me prouver que je raisonne mal , vous refusiez constamment de me lire , vous feriez vous-même une pétition de principes au - dessous de vos lumières : n'étant pas mon lecteur , vous ne seriez pas celui à qui s'adresse ma requête.

Que si , par dépit de la dépendance où je parais vous mettre , vous vous aviez de jeter le livre en cet instant de votre lecture ; c'est , monsieur , comme si , au milieu de tout autre jugement , vous étiez enlevé du tribunal par la mort ou tel accident qui vous rayât du nombre des magistrats. Vous ne pouvez éviter de me juger qu'en devenant nul , négatif , anéanti ; qu'en cessant d'exister en qualité de mon lecteur.

Eh ! quel tort vous fais-je en vous élevant au-dessus de moi ? Après le bonheur de commander aux hommes , le plus grand honneur , monsieur , n'est-il pas de les juger ?

Voilà donc qui est arrangé. Je ne recon-

nais plus d'autre juge que vous ; sans excepter messieurs les spectateurs , qui , ne jugeant qu'en premier ressort , voient souvent leur sentence infirmée à votre tribunal.

L'affaire avait d'abord été plaidée devant eux au théâtre , & ces messieurs ayant beaucoup ri , j'ai pu penser que j'avais gagné ma cause à l'audience. Point du tout ; le journaliste établi dans Bouillon , prétend que c'est de moi qu'on a ri. Mais ce n'est là , monsieur , comme on dit en style de palais , qu'une mauvaise chicane de procureur : mon but ayant été d'amuser les spectateurs ; qu'ils aient ri de ma piece ou de moi , s'ils ont ri de bon cœur , le but est également rempli : ce que j'appelle avoir gagné ma cause à l'audience.

Le même journaliste assure encore , ou du moins laisse entendre , que j'ai voulu gagner quelques-uns de ces messieurs , en leur faisant des lectures particulieres , en achetant d'avance leur suffrage par cette prédilection. Mais ce n'est encore là , monsieur , qu'une difficulté du publiciste Allemand. Il est manifeste que mon intention n'a jamais été que de les instruire : c'était des especes de consultations que je faisais sur le fond de l'affaire. Que si les consultants , après avoir donné leur avis , se sont mêlés parmi les juges , vous voyez bien , monsieur , que je n'y

pouvais rien de ma part, & que c'était à eux de se récuser par délicatèſſe, s'ils ſe ſentaient de la partialité pour mon *Barbier* Andaloux.

Eh, plutôt au ciel qu'ils en euſſent un peu conſervé pour ce jeune étranger ! Nous aurions eu moins de peine à ſoutenir notre malheur éphémère. Tels ſont les hommes : avez-vous du ſuccès, ils vous accueillent, vous portent, vous careſſent, ils s'honorent de vous : mais gardez de broncher dans la carrière : au moindre échec, ô mes amis ! ſouvenez-vous qu'il n'eſt plus d'amis.

Et c'eſt précifément ce qui nous arriva le lendemain de la plus triſte ſoirée. Vous euſſiez vu les faibles amis du *Barbier* ſe diſperſer, ſe cacher le viſage ou ſ'enfuir ; les femmes, toujours ſi braves quand elles protegent, enfoncées dans les coqueluchons juſqu'aux panaches, & baiſant des yeux confuſ ; les hommes courant ſe viſiter, ſe faire amende honorable du bien qu'ils avaient dit de ma pièce, & rejetant ſur ma maudite façon de lire les choſes, tout le faux plaiſir qu'ils y avaient goûté. C'était une déſertion totale, une vraie déſolation.

Les uns lorgnaient à gauche, en me ſentant paſſer à droite, & ne ſe faiſaient plus ſemblant de me voir : ah dieux ! D'autres plus courageux, mais ſ'afſurant bien ſi perſonne ne les regardait, m'attiraient dans un coin
pour

pour me dire : Eh ! comment avez-vous produit en nous cette illusion ? car , il faut en convenir , mon ami , votre piece est la plus grande platitude du monde.

— Hélas, messieurs ! j'ai lu ma platitude, en vérité, tout platement comme je l'avais faite; mais, au nom de la bonté que vous avez de me parler encore après ma chute, & pour l'honneur de votre second jugement, ne souffrez pas qu'on redonne la piece au theatre; si, par malheur, on venait à la jouer comme je l'ai lue, on vous ferait peut-être une nouvelle tromperie, & vous vous en prendriez à moi de ne plus savoir quel jour vous eûtes raison ou tort; ce qu'à Dieu ne plaise !

On ne m'en crut point; on laissa rejouer la piece, & pour le coup je fus prophete en mon pays. Ce pauvre Figaro, *fesse* par la cabale en faux-bourdon, & pretqu'enterré le vendredi, ne fit point comme Candide, il prit courage; & mon héros se releva le dimanche avec une vigueur que l'austérité d'un carême entier, & la fatigue de dix-sept séances publiques n'ont pas encore altérée. Mais qui fait combien cela durera ? Je ne voudrais pas jurer qu'il en fût seulement question dans cinq ou six siècles; tant notre nation est inconsistante & légère.

Les ouvrages de théâtre, monsieur, sont comme les enfans des femmes. Conçus avec

volupté, menés à terme avec fatigue, enfantés avec douleur, & vivant rarement assez pour payer les parens de leurs soins, ils coûtent plus de chagrins qu'ils ne donnent de plaisirs. Suivez-les dans leur carrière; à peine ils voient le jour, que, sous prétexte d'enflure, on leur applique les censeurs; plusieurs en sont restés en chartre. Au lieu de jouer doucement avec eux; le cruel parterre les rudoye & les fait tomber. Souvent en les berçant, le comédien les estropie. Les perdez-vous un instant de vue? on les retrouve, hélas! traînant partout, mais dépenaillés, défigurés, rongés d'extraits, & couverts de critiques. Echappés à tant de maux, s'ils brillent un moment dans le monde, le plus grand de tous les atteint; le mortel oubli les tue; ils meurent, & replongés au néant, les voilà perdus à jamais dans l'immensité des livres.

Je demandois à quelqu'un pourquoi ces combats, cette guerre animée entre le parterre & l'auteur, à la première représentation des ouvrages, même de ceux qui devaient plaire un autre jour. Ignorez-vous, me dit-il, que Sophocle & le vieux Denis sont morts de joie d'avoir remporté le prix des vers au théâtre? Nous aimons trop nos auteurs pour souffrir qu'un excès de joie nous prive d'eux, en les étouffant: aussi

pour les conserver , avons-nous grand soin que leur triomphe ne soit jamais si pur, qu'ils puissent en expirer de plaisir.

Quoi qu'il en soit des motifs de cette rigueur , l'enfant de mes loisirs , ce jeune, cet innocent *Barbier* tant dédaigné le premier jour , loin d'abuser le surlendemain , de son triomphe , ou de montrer de l'humeur à ses critiques , ne s'en est que plus empressé de les désarmer par l'enjouement de son caractère.

Exemple rare & frappant , monsieur ! dans un siècle d'ergotisme , où l'on calcule tout , jusqu'au rire ; où la plus légère diversité d'opinions fait germer des haines éternelles ; où tous les jeux tournent en guerre ; où l'injure qui repousse l'injure , est à son tour payée par l'injure , jusqu'à ce qu'une autre effaçant cette dernière , en enfante une nouvelle , auteur de plusieurs autres , & propage ainsi l'aigreur à l'infini , depuis le rire jusqu'à la satiété , jusqu'au dégoût , à l'indignation même du lecteur le plus caustique,

Quant à moi , monsieur , s'il est vrai , comme on l'a dit , que tous les hommes soient frères , & c'est une belle idée , je voudrais qu'on pût engager nos frères les gens de lettres à laisser , en discutant , le ton rogue & tranchant à nos frères les libellistes qui s'en acquittent si bien , ainsi que les

injures à nos freres les plaideurs.... qui ne s'en acquittent pas mal non plus. Je voudrais sur-tout, qu'on pût engager nos freres les journalistes à renoncer à ce ton pédagogue & magistral ; avec lequel ils gourmandent les fils d'Apollon , & font rite la sottise aux dépens de l'esprit.

Ouvrez un journal : ne semble-t-il pas voir un dur répétiteur , la férule ou la verge levée sur des écoliers négligens , les traiter en esclaves au plus léger défaut dans le devoir ? Eh , mes freres , il s'agit bien de devoir ici ! La littérature en est le délassement & la douce récréation.

A mon égard au moins , n'espérez pas asservir dans ses jeux , mon esprit à la regle : il est incorrigible ; & , la classe du devoir une fois fermée , il devient si léger & badin , que je ne puis que jouer avec lui. Comme un fêge emplumé qui bondit sur la raquette , il s'éleve , il retombe , égaie mes yeux , repart en l'air , y fait la roue , & revient encore. Si quelque joueur adroit veut entrer en partie & balotter à nous deux le léger volant de mes pensées , de tout mon cœur : s'il riposte avec grace & légéreté , le jeu m'amuse , & la partie s'engage. Alors on pourrait voir les coups portés , parés , reçus , rendus , accélérés , pressés , relevés même avec une prestesse , une agilité , propre à réjouir

autant les spectateurs qu'elle animerait les acteurs.

Telle au moins, monsieur, devrait être la critique; & c'est ainsi que j'ai toujours conçu la dispute entre les gens polis qui cultivent les lettres.

Voyons, je vous prie, si le journaliste de Bouillon a conservé dans sa critique ce caractère aimable & sur-tout de candeur, pour lequel on vient de faire des vœux.

La pièce est une farce, dit-il.

Passons sur les qualités. Le méchant nom qu'un cuisinier étranger donne aux ragoûts français, ne change rien à leur faveur. C'est en passant par ses mains qu'ils se dénaturent. Analysons la farce de Bouillon.

La pièce, a-t-il dit, n'a pas de plan.

Est-ce parce qu'il est trop simple, qu'il échappe à la sagacité de ce critique adolescent?

Un vieillard amoureux prétend épouser demain sa pupille : un jeune amant plus adroit le prévient, & ce jour même en fait sa femme à la barbe & dans la maison du tuteur. Voilà le fond, dont on eût pu faire, avec un égal succès, une tragédie, une comédie, un drame, un opéra, & cætera. L'*Avare* de Molière est-il autre chose? Le grand *Mitridate* est-il autre chose? Le genre d'une pièce, comme celui de toute

autre action, dépend moins du fond des choses que des caractères qui les mettent en œuvre.

Quant à moi, ne voulant faire sur ce plan qu'une pièce amusante & sans fatigue, une espèce d'*imbroille*, il m'a suffi que le machiniste, au lieu d'être un noir scélérat, fût un drôle de garçon, un homme infouçant, qui rit également du succès & de la chute de ses entreprises, pour que l'ouvrage, loin de tourner en drame sérieux, devînt une comédie fort gaie : & de cela seul que le tuteur est un peu moins sot que tous ceux qu'on trompe au théâtre, il est résulté beaucoup de mouvement dans la pièce, & sur-tout la nécessité d'y donner plus de ressort aux intrigans.

Au lieu de rester dans ma simplicité comique, si j'avais voulu compliquer, étendre & tourmenter mon plan à la manière tragique ou *dramique*, imagine-t-on que j'aurais manqué de moyens dans une aventure dont je n'ai mis en scènes que la partie la moins merveilleuse?

En effet, personne aujourd'hui n'ignore qu'à l'époque historique où la pièce finit gaiement dans mes mains, la querelle commença sérieusement à s'échauffer, comme qui dirait derrière la toile, entre le docteur & Figaro, sur les cent écus. Des injures en

en vint aux coups. Le docteur, étrillé par Figaro, fit tomber en se débattant le *rescille* ou filet qui coiffait le *Barbier*, & l'on vit, non sans surprise, une forme de spatule imprimée à chaud sur sa tête rasée. Suivez-moi, monsieur, je vous prie.

A cet aspect, moulu de coups qu'il est, le médecin s'écrie avec transport : Mon fils ! Ô ciel, mon fils ! mon cher fils !... Mais avant que Figaro l'entende, il a redoublé de horions sur son cher pere. En effet, ce l'était.

Ce Figaro, qui pour toute famille avait jadis connu sa mere, est fils naturel de Bartholo. Le médecin, dans sa jeunesse, eut cet enfant d'une personne en condition, que les suites de son imprudence firent passer du service au plus affreux abandon.

Mais avant de les quitter, le désolé Bartholo, frater alors, a fait rougir sa spatule, il en a timbré son fils à l'occiput, pour le reconnaître un jour, si jamais le sort les rassemble. La mere & l'enfant avaient passé six années dans une honorable mendicité, lorsqu'un chef de Bohémiens descendu de Luc Gauric, traversant l'Andalousie avec sa troupe, & consulté par la mere sur le destin de son fils, déroba l'enfant furtivement, & laissa par écrit cet horoscope à sa place.

Après avoir versé le sang dont il est né,
Ton fils assommera son pere infortuné :

Puis tournant sur lui-même & le fer & le crime ,
Il se frappe , & devient heureux & légitime.

En changeant d'état sans le savoir , l'infortuné jeune homme a changé de nom sans le vouloir : il s'est élevé sous celui de Figaro : il a vécu. Sa mere est cette Marceline , devenue vieille & gouvernante chez le docteur , que l'affreux horoscope de son fils a consolée de sa perte. Mais aujourd'hui tout s'accomplit.

En saignant Marceline au pied , comme on le voit dans ma piece , ou plutôt comme on ne l'y voit pas , Figaro remplit le premier vers :

Après avoir versé le sang dont il est né.

Quand il étrille innocemment le docteur , après la toile tombée , il accomplit le second vers :

Ton fils affommera son pere infortuné.

A l'instant la plus touchante reconnaissance a lieu entre le médecin , la vieille & Figaro : *c'est vous ! c'est lui ! c'est toi ! c'est moi !* Quel coup de théâtre ! Mais le fils , au désespoir de son innocente vivacité , fond en larmes , & se donne un coup de rasoir , selon le sens du troisieme vers :

Puis tournant sur lui-même & le fer & le crime ,
Il se frappe & . . .

Quel tableau ! En n'expliquant point si du rasoir il se coupe la gorge ou seulement le poil du visage , on voit que j'avais le choix de finir ma piece au plus grand pathétique. Enfin le docteur épouse la vieille ; & Figaro , suivant la dernière leçon ,

. Devient heureux & légitime.

Quel dévouement ! Il ne m'en eût coûté qu'un sixième acte. Eh , quel sixième acte ! Jamais tragédie au théâtre français Il suffit. Reprenons ma piece en l'état où elle a été jouée & critiquée. Lorsqu'on me reproche avec aigreur ce que j'ai fait , ce n'est pas l'instant de louer ce que j'aurais pu faire.

La piece est invraisemblable dans la conduite , a dit encore le journaliste établi dans Bouillon avec approbation & privilege.

--- Invraisemblable ? Examinons cela par plaisir.

Son excellence M. le comte Almaviva , dont j'ai depuis long-tems l'honneur d'être ami particulier , est un jeune seigneur , ou pour mieux dire , était , car l'âge & les grands emplois en ont fait depuis un homme fort grave , ainsi que je le suis devenu moi-même. Son excellence était donc un jeune seigneur Espagnol , vif , ardent , comme tous les amans de sa nation , que l'on croit froide & qui n'est que paresseuse.

Il s'était mis secrètement à la poursuite

d'une belle personne qu'il avait entrevue à Madrid , & que son tuteur a bientôt ramenée au lieu de sa naissance. Un matin qu'il se promenait sous ses fenêtres à Séville , où depuis huit jours il cherchait à s'en faire remarquer , le hasard conduisit au même endroit Figaro le barbier. -- Ah , le hasard ! dira mon critique : & si le hasard n'eût pas conduit ce jour-là le *Barbier* dans cet endroit , que devenait la pièce ? -- Elle eût commencé , mon frere , à quelqu'autre époque. --- Impossible ; puisque le tuteur , selon vous-même , épousait le lendemain. --- Alors il n'y aurait pas eu de pièce , ou , s'il y en avait eu , mon frere , elle aurait été différente. Une chose est-elle invraisemblable , parce qu'elle était possible autrement ?

Réellement vous avez un peu d'humeur. Quand le cardinal de Retz nous dit froidement : Un jour j'avais besoin d'un homme ; à la vérité je ne voulais qu'un fantôme ; j'aurais désiré qu'il fût petit-fils d'Henri le Grand ; qu'il eût de longs cheveux blonds ; qu'il fût beau , bien fait , bien séditieux ; qu'il eût le langage & l'amour des Halles ; & voilà que le hasard me fait rencontrer à Paris M. de Beaufort , échappé de la prison du roi ; c'était justement l'homme qu'il me fallait : va-t-on dire au coadjuteur : Ah , le hasard ! Mais si vous n'eussiez pas rencontré M. de Beaufort ? Mais ceci , mais cela ?

Le hasard donc conduisit en ce même endroit, Figaro le barbier, beau diseur, mauvais poète, hardi musicien, grand fringueur de guitare, & jadis valet-de-chambre du comte, établi dans Séville, y faisant avec succès des barbes, des romances, & des mariages, y maniant également le fer du phlébotôme, & le piston du pharmacien; la terreur des maris, la coqueluche des femmes, & justement l'homme qu'il nous fallait. Et comme en toute recherche, ce qu'on nomme passion n'est autre chose qu'un désir irrité par la contradiction, le jeune amant, qui n'eût peut-être eu qu'un goût de fantaisie pour cette beauté, s'il l'eût rencontrée dans le monde, en devient amoureux, parce qu'elle est enfermée, au point de faire l'impossible pour l'épouser.

(*La suite au Journal prochain.*)

IV. *Lettre de M. DE VOLTAIRE, aux auteurs de la Bibliothèque des romans. (*)*

15 août 1775.

“ VOUS rendez un vrai service, mes-

* On a déjà quelques volumes de la *Bibliothèque des romans*, ouvrage périodique qui paraît régulièrement. Nous nous proposons d'en rendre un compte détaillé, lorsque cette lettre est tombée entre nos mains.

ſieurs, à la littérature, en feſant connaître les romans, & on a une vraie obligation à M. le marquis de Paulmy de vouloir bien ouvrir ſa bibliothèque à ceux qui veulent nous inſtruire dans un genre qui a précédé celui de l'hiſtoire. Tout eſt roman dans nos premiers livres; Hérodote, Diodore de Sicile, commencent tous leurs récits par des romans. L'Iliade eſt-elle autre choſe qu'un beau roman en vers hexamètres; & les amours d'Enée & de Didon dans Virgile, ne ſont-ils pas un roman admirable?

Si vous vous en tenez aux contes qui nous ont été donnés pour ce qu'ils ſont, pour de ſimples ouvrages d'imagination, vous aurez une aſſez belle carrière à parcourir. On voit dans preſque tous les anciens ouvrages de cette eſpece, un tableau fidelle des mœurs du tems. Les faits ſont faux, mais la peinture eſt vraie; & c'eſt par-là que les anciens romans ſont précieux. Il y a, ſur-tout, des uſages qu'on ne retrouve que dans ces vieux monumens.

Les premiers volumes que vous avez donnés au public m'ont paru très-intéreffans. Vous avez bien fait de mettre Pétrone à la tête des plus ſinguliers romans de l'antiquité. C'eſt là qu'on voit en effet les mœurs des Romains du tems des premiers Céfars, ſur-tout celles de la bourgeoisie, qui forme

par-tout le plus grand nombre. Le Turcaret de notre sage, n'approche pas de Trimalcion ; ce sont l'un & l'autre deux financiers ridicules : mais l'un est un impertinent de la capitale du monde, & l'autre n'est qu'un impertinent de Paris.

- Vous ne paraissez pas persuadés que cette satire bourgeoise soit l'ouvrage que le consul Caius Pétronius envoya à l'empereur Néron, avant de mourir par ordre de ce tyran. Vous savez que l'auteur de la satire que nous avons, s'intitule Titus Pétronius ; mais ce qui est bien plus différent encore, c'est la bassesse & la grossièreté des personnages, qui ne peuvent avoir aucun rapport avec la cour d'un empereur ; il y a plus loin de Trimalcion à Néron, que de Gilles à Louis XIV.

- Si l'on veut lire l'article Pétrone dans les Q. S. L'E. on y verra des preuves évidentes de la méprise où sont tombés tous les commentateurs qui ont pris l'imbécille Trimalcion pour l'empereur Néron, la dégoûtante femme pour l'impératrice Poppea, & des discours insupportables de valets ivres, pour de fines plaisanteries de la cour. Il est aussi ridicule d'attribuer ce roman à un consul, que d'imputer au cardinal de Richelieu un prétendu testament politique, dans lequel la vérité & la raison sont insultées presque à chaque ligne.

L'âne d'or d'Apulée est encore plus curieux que la satyre de Pétrone. Il fait voir que la terre entière retentissait dans ces tems-là , de sortilèges , de métamorphoses & de mystères sacrés.

Les romans de notre moyen âge , écrits dans nos jargons barbares , ne peuvent entrer en comparaison , ni avec Apulée & Pétrone , ni avec les anciens romans grecs , tels que la Cyropédie de Xénophon. Mais on peut tirer toujours quelques connaissances des mœurs & des usages de notre onzième siècle jusqu'au quinzième , par la lecture de ces romans même.

On a judicieusement remarqué que La Fontaine a tiré la plupart de ses contes des romanciers du quinzième & du seizième siècle ; & parmi ces contes même , il y en a plusieurs qui se perdent dans la plus haute antiquité , & dont on retrouve des traces dans Aulu-Gelle & dans Athénée. Il ne faut pas croire que La Fontaine ait embelli tout ce qu'il a imité. Il a pris l'anneau d'Hans-Carvel dans Rabelais ; Rabelais l'avait pris dans l'Arioste , & l'Arioste avoue que c'était un conte très-ancien ; mais ni La Fontaine , ni Rabelais n'ont rendu ce conte aussi vraisemblable ni aussi plaisant qu'il l'est dans l'Arioste.

Fu già un pittor, non mi ricordo il nome ,

Che dipingere il diavolo solea

*Con bel viso, begli occhi e belle chiome,
Nè piè d'augel nè corna gli faccia ;
Nè faccia sì leggiadro nè sì adorno
L'ange da Dio mandato in Galilea.
Il diavolo reputandosi a gran scorno
Sei fosse in cortesia da costui vinto ,
Gli apparve in sogno un poco inanzi il giorno ,
E gli disse in parlar breve e succinto ,
Chi egli era , e che venia per render merto
Dell'averlo sì bel sempre dipinto.*

“ C'est ainsi que la fable des compagnons d'Ulyffe , changés en betes par Circé , & qui ne veulent point redevenir hommes , est entièrement imitée dans le petit poeme de l'ane d'or de Machiavel , & ne lui est pas supérieure , quoiqu'elle ait le mérite d'être plus courte.

Je ne fais pas pourquoi il est dit dans le second volume de la Bibliotheque des romans , page 103 , que le pâté d'anguilles est, dans *La Fontaine* , un modele de l'art de conter. On en donne pour preuve ces vers-ci :

Eh quoi ! toujours pâtés au bec ?
Pas une anguille de rôtie !
Pâtés tous les jours de ma vie !
J'aimerais mieux du pain tout sec.

112 JOURNAL HELVÉTIQUE.

Laissez-moi prendre un peu du vôtre ;

Pain de part Dieu ou de part l'autre.

Au diable ces pâtés maudits ;

Ils me suivront en paradis ,

Et par-delà , Dieu me pardonne.

Je crois sentir, comme un autre, toutes les graces naïves de La Fontaine : mais je vous avoue que je ne les apperçois pas dans les vers que je viens de vous citer.

Ma lettre deviendrait un volume, si je recherchais les plus anciennes origines des romans, des contes & des fables. Je les retrouverais peut-être chez les premiers Brachmanes & chez les premiers Persans.

Je ne vous parle pas de la plus ancienne de toutes les fables connues parmi nous, qui est celle des arbres qui veulent se choisir un roi. Sans me perdre dans toutes ces recherches, je finis par vous remercier de vos deux premiers volumes ; je vous attends au charmant roman du Télémaque.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que je vous dois, messieurs, votre t.
h. o. f. V.



QUATRIÈME


 QUATRIÈME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

 T U R Q U I E.

Constantinople. La déposition de Sahib-Gueray, kan des Tartares, a été suivie de celle de son frere, chef des Tartares du Cuban, qui l'ont chassé pour se réunir à ceux de Crimée. Ces peuples ont envoyé au grand-seigneur, une déclaration portant, qu'aucun Tartare Nogais ne sortira du Cuban, aussi long-tems que la presqu'isle aura quelque chose à craindre de la part des Russes.

Les détails que l'on a eus touchant la prise de la ville de Jassa, annoncent les plus grandes cruautés commises par les vainqueurs. Tout les habitans, à l'exception des femmes & des enfans au-dessous de 12 ans, ont été passés au fil de l'épée. Quelques religieux chrétiens ont été enveloppés dans ce massacre. Méhemet - Aboudaab, avide des trésors du cheick Dâher, sacrifiait tout à l'excessive avarice dont il était dominé. Après

H

avoir ainsi dévasté Jaffa , il s'était remis en route pour Caïffe , lorsqu'il mourut subitement des suites d'un vomissement de sang. A peine le bruit s'en fut-il répandu dans le camp , que 250 Mamelucs entrèrent dans sa tente & pillèrent une partie des richesses qu'elle contenait. D'autres voulurent en faire de même ; mais ils furent arrêtés par la fermeté des chefs, qui parvinrent à rétablir le bon ordre. L'armée étant revenue en Egypte, il s'est tenu un grand divan au Caire, composé des principaux beys créés par le caïmacan , & des officiers auparavant ses esclaves. On y procéda à la nomination des trois principales charges , celles de commandant du pays , de grand-trésorier , & de conducteur de la caravanne. Il se tient de fréquentes assemblées au sujet du partage des biens immenses que Méhémet a laissés, & qui, suivant la loi , doivent revenir à ses esclaves à défaut d'héritiers naturels.

Les nouvelles que l'on reçoit des hostilités commencées par l'armée persanne contre la Porte, sont toujours plus fâcheuses. Quoique la ville de Bassora , assiégée par Kerim-Kan , ait résisté à deux assauts consécutifs , on craint que cette place ne soit obligée de succomber , & que les pachas de la Natolie , qui par ordre du grand-seigneur marchent à son secours avec leurs troupes , n'arrivent

trop tard pour la sauver. Le consul anglais qui y résidoit, s'est retiré, & a fait embarquer sur quatre vaisseaux marchands ce qui appartenait tant à lui qu'à sa nation. Les Persans bloquent la ville de Bagdad, & ont fait entrer un corps de leurs troupes dans Mosul. D'un autre côté, la Porte a reçu avis que le capitain-pacha est parvenu à défaire totalement l'armée du cheick Daher, & à le prendre lui-même prisonnier dans la ville de Saint-Jean-d'Acree, où il feisoit sa résidence. La tête de ce chef des rebelles, que l'on envoie au grand-seigneur, confirmera ce grand événement qui doit enfin rendre le repos à la Syrie.

On n'entend plus parler de pirates, depuis que les frégates & les galiotes françaises croisent dans l'Archipel & dans les mers de Syrie.

R U S S I E.

Moscou. On n'a pas d'exemples d'une magnificence égale à celle qui a été déployée dans les fêtes célébrées ici à l'occasion de la paix. Quelques traits suffiront pour en juger. Dans une plaine à deux lieues de cette capitale, on avait construit en bois les forteresses d'Azoph, de Kertsch, de Jénicalé, de Taganrock, &c. très-bien imitées. La plaine elle-même représentait la mer Noire. On voyait de distance en distance, des yachts

& des galeres , désarmés. A l'occident était la flotte russe , composée de sept vaisseaux de guerre ; & du côté opposé , campait une armée de 20,000 hommes. Au midi de la plaine & sur la riviere de Moska , on avait érigé un théâtre & un échafaudage , & placé les bœufs rôtis , destinés pour le peuple , avec des fontaines de vin , de biere & d'hydromel. On avait enfin préparé une illumination magnifique & un superbe feu d'artifice. Il y eut cocagne , dîner sur cinq tables de 4 a 500 couverts , où l'impératrice prit place entre le grand-duc & le général Romanzow : ensuite jeu , comédie , opéra , & bal masqué. Enfin , le soir , toutes les forteresses , les vaisseaux , les théâtres , les tours des villages voisins , tous les jardins , tout le chemin , jusqu'à Moscou , la capitale en entier , & tout le pays aussi loin que la vue pouvait s'étendre , furent illuminés. On tira le feu d'artifice. Quoiqu'un peuple immense ait été témoin de ces fêtes somptueuses , tout s'y est passé dans le plus grand ordre.

Le feld-maréchal comte de Panin , premier ministre , a demandé sa retraite , & a quitté la cour pour se rendre dans ses terres. Le comte Pierre Panin , son frere , général en chef , qui s'est illustré par la prise de Bender & de Pugatschew , s'est aussi démis de tous les emplois ; & le prince Gallitzin , grand-maréchal de la cour , en a fait de même.

Plusieurs princes Persans qui habitent les bords méridionaux de la mer Caspienne, ont fait une députation à S. M. I. pour lui proposer de se mettre sous sa protection, de payer un tribut & de faire un traité de commerce qui ne pourrait qu'être très-avantageux pour la Russie. Il paraît que cette souveraine veut conserver ses forces sur un pied formidable. Ses troupes sont aussi nombreuses qu'elles l'étaient pendant la guerre, & sa marine augmente de jour en jour.

S U E D E.

Stockholm. Le chapitre & le college académique d'Upsal, de même que tous les consistoires du royaume, s'étant assemblés, selon l'usage, pour faire l'élection d'un nouvel archevêque de cette ville, ont présenté trois évêques au sénat, qui a choisi celui d'Abo pour remplir cette place éminente, à laquelle est attaché le titre de primat de la Suede.

P O L O G N E.

Varsovie. Les deux commissaires Polonais, chargés de la démarcation des frontieres du côté de la Russie, ont présenté au roi, à leur retour, le procès-verbal des limites, avec une carte qu'ils ont fait dresser de concert avec les commissaires Russes; mais ceux qui avaient été chargés de se rendre à Brobeck, près de Cracovie, pour régler les limites avec

les Autrichiens, sont revenus sans avoir pu rien conclure, à cause des prétentions de ces derniers.

On pourra juger de l'excès du désordre qui a régné dans les affaires générales de ce royaume, par le trait suivant. Pendant la tenue de la dernière diète confédérée, le secrétaire se permettait d'en changer les loix & les ordonnances au gré de ceux à qui elles n'étaient pas favorables. Cette prévarication a été prouvée relativement à la manière dont il est permis aux Juifs de faire le commerce avec les habitans de cette capitale, & ils ont produit une loi directement opposée à ce que cette diète avait statué à leur égard. Une telle découverte conduira sans doute à d'autres du même genre, & donnera lieu à des poursuites rigoureuses contre leur auteur.

La levée des impôts essuie toujours de nouvelles difficultés dans les provinces où la présence des troupes Russes n'en impose pas. Plusieurs palatinats ont déclaré qu'ils ne procéderaient à la perception de ces taxes, que lorsque la nouvelle constitution qui les a établies aurait été imprimée & déposée aux grods, suivant l'usage; & c'est à quoi l'on travaille diligemment.

Le nombre des troupes Russes augmente encore dans la Podolie, & il y arrive chaque

jour de nouveaux régimens de l'armée du général Romanzow. On observe la même chose par rapport au corps d'Autrichiens qui sont cantonnés dans la même province.

Le magistrat de Dantzic a adressé au conseil permanent un mémoire au sujet de l'impôt de 12 pour 100, mis par S. M. le roi de Prusse sur toutes les marchandises destinées pour cette ville, & de l'ordre donné de les faire débarquer à la douane prussienne, afin d'en constater la juste valeur & de prévenir la fraude : précaution à laquelle plusieurs batimens étrangers ont refusé de se soumettre.

A L L E M A G N E.

Vienne. Les lettres que l'on reçoit de Prague portent que, quoique les paysans aient recommencé les corvées dont ils avaient voulu secouer le joug, on juge cependant nécessaire d'entretenir encore dans ce royaume, de même qu'en Moravie, un nombre très-considérable de troupes pour vaincre l'opiniâtreté de ces gens-là. On a fait des exemples de plusieurs d'entre eux, sans que les autres aient paru y faire grande attention ; on a exigé quelquefois de fortes amendes, elles ont été payées, mais les coupables s'en sont dédommagés par de nouvelles déprédations. Une troupe de ces mutins ayant voulu forcer les habitans du territoire de

Wildstein à se joindre à eux , plusieurs de ces derniers se refugierent à Egra , d'où l'on détacha quatre compagnies qui attaquèrent & dispersèrent ces payfans. La cour a fait imprimer un réglemeut qui bientôt sera rendu public & mis en exécution , dans la vue de remédier à de tels désordres, en accordant aux sujets ce que l'humanité semble exiger en leur faveur. Moins chargés de corvées à l'avenir , les payfans auront le tems de travailler pour leur profit ; & tout l'ouvrage qu'ils feront au - delà pour leurs seigneurs , sera payé en argent.

Berlin. S. M. le roi de Prusse , accompagné de S. A. R. le prince de Prusse & des deux princes de Wirtemberg , est de retour du voyage que ce monarque vient de faire en Silésie pour y passer en revue un corps de troupes assemblées près de Breslau. Depuis lors S. M. s'est rendue en cette capitale & a fait manœuvrer quatre régimens du corps d'artillerie , qui par un feu très-vif de canons , de mortiers & d'obusiers , détruisirent un fort qui avait été construit pour cet effet. Après quoi S. M. passa à quelque distance de là , où s'étaient rassemblés tous les régimens de cavalerie & d'infanterie qui forment la garnison de cette ville , & leur fit exécuter plusieurs nouvelles manœuvres qui vont être introduites dans les armées Prus-

siennes. Le roi, dans son voyage en Silésie, a assigné une somme très-considérable à quelques villages que des orages ont ravagés, & une autre pour des réparations aux collèges des jésuites à Breslau. Elle en a fait distribuer une troisième à tous les pauvres de la ville.

Hannovre. Les troupes de cet électorat, destinées pour Gibraltar & Port-Mahon, n'attendent, pour partir, que l'arrivée des bâtimens de transport, sur lesquels elles doivent s'embarquer pour passer à Stade. On leur accorde la même paie qu'aux régimens Anglais, moyennant que les corps soient complets, & composés d'officiers & de soldats qui aient au moins huit ans de service.

I T A L I E.

Rome. Le pape a tenu un consistoire, dans lequel sa sainteté a déclaré cardinal-prêtre, le prélat Jean-Charles Bandi, évêque d'Imola, son oncle; mais elle a dérogé à l'usage de faire tirer le canon du château, qui a lieu lorsqu'un pape revêt de la pourpre quelqu'un de ses parens.

Le cardinal-archevêque de Fermo a obtenu un bref du saint-siège, qui l'autorise à imposer tous les biens ecclésiastiques, séculiers & réguliers, & même à supprimer quelques petits couvens, pour fonder un hôpital d'enfans trouvés.

L'abbé Ricci subit de tems en tems quelques interrogations dans le château Saint-Ange , où il continue d'être renfermé. Les deux ex-jésuites , mis en liberté depuis peu , ont eu ordre de sortir de cette capitale & de tout l'état ecclésiastique. Un troisième qu'on avait aussi élargi , n'ayant pas exécuté la condition qui lui avait été imposée , a essuyé une nouvelle détention. Les dernières lettres que la congrégation de la Propagande a reçues de la Chine, portent que le bref qui supprime la société des jésuites , n'y avait pas encore été mis en exécution par les missionnaires de cet ordre , quoiqu'ils l'eussent reçu depuis plusieurs mois.

On apprend de Naples que la Junte royale a supprimé soixante-dix-huit petits couvens dans le royaume de Sicile. La plupart étaient occupés par des augustins & des carmes.

Deux vaisseaux de la religion qui retournaient d'Espagne à Malte , ayant rencontré près de Bonne deux caravelles & un chebec Turcs , se font emparés des deux premiers bâtimens , après un combat opiniâtre.

Le sénat de Venise vient de rendre un décret. qui renvoie au dimanche suivant , toutes les fêtes qui interrompent les jours de travail , excepté celles qui sont de précepte ecclésiastique , invitant les évêques à seconder ses vues ; & celui d'Udine a fait un ré-

glement conforme à ce décret, quoiqu'il ne soit émané que de la puissance séculière.

On apprend d'Ajaccio, que le fameux Zampaglino, chef des bandits de cette isle, a été trouvé mort dans une caverne près de Bastilica. Il reste encore sept de ses compagnons, prêts à se rendre dès qu'ils pourront espérer d'obtenir leur grace.

Les différends entre le saint-siège & la cour de Florence sont terminés. Le pape ne pourra mettre des pensions sur aucun des évêchés de la Toscane, excepté sur ceux de Pise & d'Arezzo, ni disposer d'aucun bénéfice simple, si ce n'est dans ces deux diocèses, & en faveur de ceux que le grand-duc aura recommandés; mais d'un autre côté, les sujets Toscans ne pourront jouir d'aucun bénéfice dans l'état de l'église. On écrit de Chambéry que le roi de Sardaigne vient d'accorder à la société d'agriculture établie dans cette ville, une somme de 60,000 livres, pour être employée aux moyens qu'elle jugera les plus propres à fertiliser le pays, & à y introduire de nouveaux genres d'industrie.

E S P A G N E.

Madrid. La cour ne cesse de donner des ordres & de prendre des mesures pour la défense des présides d'Afrique. Les Algériens, de leur côté, se précautionnent contre une nouvelle attaque, construisent des forts autour de leur ville, & me-

nacent Oran , tandis que l'empereur de Maroc , sur le refus de la cour d'Espagne d'entendre à des propositions de paix , a envoyé un corps de troupes pour bloquer Mellise. On craint de nouvelles difficultés entre les cours d'Espagne & de Portugal , au sujet de leurs possessions respectives en Amérique. Les Portugais ayant attaqué la colonie du Saint-Sacrement occupée par les Espagnols , ont été repouffés avec perte ; & ceux-ci ayant à leur tour passé la riviere de Rio - Grande , se sont emparés de San-Pedro , ville de la domination portugaise.

F R A N C E.

Paris. Monsieur & Madame arriverent heureusement à Versailles le premier de ce mois , de retour de leur voyage à Chambéry.

Il paraît un arrêt du conseil du roi , portant ordre à tous seigneurs & autres possesseurs de droits sur les grains , de présenter dans six mois leurs titres de propriété aux commissaires établis par S. M. pour en faire l'examen.

M. le maréchal de Muy , ministre & secrétaire d'état , ayant le département de la guerre , est mort en cette ville le 9 de ce mois. Son corps a été transporté à Sens , pour être inhumé aux pieds du tombeau de monseigneur le dauphin , dont il avait été menin.

M. de Vaines , premier commis des finan-

es, ayant été extrêmement maltraité dans une brochure publiée sans nom d'auteur, a reçu à cette occasion une lettre de M. le contrôleur général des finances, qui caractérise trop avantageusement & le ministre & l'objet de sa confiance, pour que nous puissions nous dispenser de la rapporter en entier. Voici ce qu'elle contient.

“ Du 18 sept. Je vous apprendsWith le plus
 ” grand plaisir, *monsieur*, que le roi a bien
 ” voulu vous accorder la place de lecteur
 ” de sa chambre, & y attacher les mêmes
 ” entrées qu'aux charges de lecteur du cabi-
 ” net. J'ai cru devoir proposer à S. M. de
 ” vous donner une marque publique de la
 ” satisfaction qu'elle a de vos services, dans
 ” un moment où l'on a cherché à vous dé-
 ” chirer par un libelle infame. Vous n'avez
 ” pas besoin de justification ; mais ayant vu
 ” que les auteurs ou sectateurs de ce libelle
 ” s'imaginent pouvoir accréditer auprès de
 ” moi leurs mensonges par une multitude
 ” de lettres anonymes, je me devais à moi-
 ” même de montrer authentiquement mon
 ” mépris pour leurs calomnies atroces. Il
 ” est dans l'ordre que vous y soyez exposé,
 ” vous & tous ceux qui ont part dans ma
 ” confiance, & moi peut-être plus que per-
 ” sonne. Trop de gens sont intéressés au
 ” maintien des abus de tout genre, pour

„ que tous ne fassent pas cause commune
 „ contre quiconque s'annonce pour vou-
 „ loir les réformer. Attendez - vous donc à
 „ des ennemis très - ardens & très - multi-
 „ plies ; attendez - vous qu'ils emploieront
 „ les armes qu'ils savent manier , même le
 „ mensonge & la calomnie. Il faut s'armer
 „ contr'eux du courage & du mépris ; il faut
 „ se dire ce que le roi me disait le jour de
 „ l'émeute de Versailles. *Nous avons pour*
 „ *nous notre bonne conscience , & avec cela*
 „ *nous sommes bien forts.* Si des honnêtes-
 „ gens se laissaient décourager par de telles
 „ horreurs, il faudrait donc que les méchants
 „ & les fripons fussent irrévocablement les-
 „ maîtres d'opprimer & de piller le genre
 „ humain. C'est donc un devoir de les bra-
 „ ver : il faut regarder leurs traits comme
 „ des blessures honorables , & ne pas aug-
 „ menter la force de ces gens là par une sen-
 „ sibilité qui les encourage à redoubler leurs
 „ attaques. Je vous prêche la morale que je
 „ tâcherai de suivre pour moi-même. Si la
 „ raison ne peut dissiper entièrement l'im-
 „ pression que vous a faite cet amas d'atro-
 „ cités , je souhaite que l'assurance de mon
 „ estime & de mon amitié vous serve de
 „ consolation. Je suis , &c.

S U I S S E.

Neuchâtel. M. le président de Vergennes ,

ministre plénipotentiaire de S. M. Très-Chrétienne auprès du louable Corps Helvétique, arriva ici le 21 au soir, & fut reçu avec les honneurs dus au caractère dont il est revêtu. Le lendemain S. E. a continué sa route, retournant en France.

Bâle, 21 sept. La république de Geneve a envoyé quelques députés à Chambéry, pour complimenter S. M. le roi de Sardaigne sur son séjour dans cette partie de ses états, & sur l'heureux événement qui a donné lieu à ce mariage. S. M. a reçu ces messieurs avec une bonté particulière, & a fait présent à chacun d'eux d'une bague de brillans très-riche. Pour donner à la république une marque de son amitié & de ses dispositions favorables, elle a bien voulu permettre la libre exportation de toute sorte de denrées de ses états dans le territoire de la république. Cette faveur du monarque fut à l'instant rendue publique, & occasionna dans toute la Savoie une joie universelle. Les premiers charriots chargés de denrées qui entrèrent dans Geneve, étaient ornés de feuillages, & les chevaux qui les traînaient chargés de rubans & de fleurs.

On lit dans les papiers publics d'Allemagne, que M. le professeur Tissot, de Lausanne, a été appelé par la sérénissime république de Venise, pour remplir une chaire

dans l'université de Padoue. On lui offre 1500 ducats d'argent d'appointemens.

24 Octobre. Une députation composée de deux membres de la régence, M. Iselin secrétaire d'état, & M. le conseiller Ryhiner, ainsi que de quelques cavaliers, partit d'ici le 19 pour Porentrui, pour complimenter S. A. Rév. le prince évêque, de la part de la république. Ces seigneurs députés furent présentés le lendemain à son altesse, & lui offrirent, suivant l'usage, un vase de vermeil, en signe de bonne amitié. Ils sont repartis le 18.

Le 19, arriva en cette ville S. E. M. le comte Caprara de Montécuculli, archevêque d'Autonie, qui vient résider en Suisse, en qualité de nonce apostolique, auprès des louables cantons catholiques. Ce prélat repartit le 21, pour faire son entrée solennelle à Lucerne le mardi 24 du courant.

Manheim. Le 18^e tirage de la loterie électorale Palatine s'est exécuté le 28 septembre 1775; les numeros qui ont été extraits de la roue de fortune, sont :

49. 23. 38. 82. 29.

Le 18^e tirage s'est fait le 19 octobre 1775, & les numeros sortis sont :

19. 24. 83. 58. 20.

F I N.